LA VOIX SEPHARADE

UNE PUBLICATION DE LA COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC

POSTES CANADA
CANADA POST
Port payé
Poste-publications
Postage paid
Publications Mail
40011565

33e année / Volume 2
Décembre 2003 / Kislev 5764

PER
V. 238
BNQ
BIBLIOTHEQUE NATIONAL (DEPOT
2275 rue Holt
Montreal Qc
H2G 3H1

Joyeuse fête de
Hanoukah
à toute la communauté
juive de Montréal

חנוכה שמח!

2 de ♡

LA FONDATION POUR LA CULTURE SÉPHARADE TIENT À REMERCIER LES 200 FAMILLES SUIVANTES QUI ONT ACCEPTÉ DE DEVENIR SES MEMBRES FONDATEURS EN CONTRIBUANT À LA

CAMPAGNE 2 DE COEUR

Abenaim Raymonde
Abitbol Elsie
Abitbol Etty et Gérard
Abitbol Joelle
Abitbol Gilda
Abitbol Michel
Abitbol Tamar et Haim
Abittan Arlène
Abittan Betty
Afilalo Kathy
Afilalo Marie-Hélène
Afilalo Raya
Alloul Garzon Rachel
Amar Audette
Amar Carole
Amar Esther
Amar Joe
Amar Shulah
Amar-Perez Kathy
Amial Esther
Anidjar Mady
Amor Brigitte
Amselem Moïse
Amzallag Fanny
Assayag Joseph
Assor Raphaël
Attias Thérèse
Azerad Evelyne
Azoulay Elie
Azoulay Odelia
Azuelos Dina
Azuelos-Elbaz Evelyne
Banon Annie
Banon Simone
Barchechat Suzanne
Benarroch Lison
Benarroch Rachelle
Benarrosh Claude
Benarrosh Dorit et Jo
Benarrosh Ralph
Benatar Georges
Benatar Ralph
Benchaya Fiby
Benchetrit Elie
Bendayan Yvette
Benghozi Guy
Benhamron Chantal
Benhamron Jimmy
Benizri Sidney
Benjamin Sandra
Benoualid Rémy
Bensaya Isaac
Bensemana Viviane
Bensimon Simon
Bensoussan David
Benzaquen Ilana
Berdugo Maryse
Berdugo Max
Betito Mercedes
Bitton Sandra
Bohbot Etoile
Bouganim Maryse
Bouzaglo Momy
Castiel Léa et Judah
Chétrit Gabriel
Chétrit Gisèle
Chokron Stella
Cohen Alexia
Cohen Claude
Cohen Nelly
Cohen Sol
Cohen-Hassan Ariane
Cohen-Perez Nelly
Cohen-Scali Gilberte
Dahan Danny
Dahan Gracia
Dahan Sylvain
Danan-Fedida Esther
Davis Nathalie
Dayan Annie
Dayan Arielle
Delouya Ida
Dery Alizée et Mylène
Dery Pascale
Diwan Claude
Doron Joseph
Edery Marie
Ederry Sam
Elbaz Annie
Elbaz Solange
Elfassy Bernard
Elfassy Denise
Elharrar Avraham
Elkeslassy Eva
Elkeslassy Nathalie
Elkouby Guila
Elmaleh Maurice
Essebag Gad et Olga
Essiminy-Cohen Laurence
Feldman Harry
Gabay Valérie
Garzon Laurette
Garzon Simon
Hadid Nathan
Harrouch Michel
Hazan Alice
Hazan Eva
Ifrah Albert
Israel David
Kadoche Sarah
Knafo Annie
Lacombe Sylvia
Lallouz Patricia
Laredo Sigalit
Lasry Jacqueline
Leduc Brigitte
Levy Elias
Lévy Sol
Loubaton Jacques
Lugassy Isabelle
Malka Aline
Mamane Henri
Mamane Annie
Mechaly René
Mergui Dolly
Mouyal Mali
Muyal Jimmy
Nathan Armando
Nizri Denise
Ohana Viviane
Oiknine Sylvia
Oiknine Viviane
Oiknine-Choeke Sylvia
Ouaknine Rickey
Oziel Salomon
Perez Esther
Perez Judith
Perez-Assayag Valérie
Rabbin Chalom Chriqui
Radio Shalom
Reboh Claudia
Rimok Patricia
Rimok Lea
Rosen Ninette
Rosenfeld Noémie
Rouimy Salomon
Russo Erol
Sabbag Hélène
Sabbag Prosper
Sarfaty Marc
Sasson Andrée
Sebag Marianne
Sebag Simon
Silber Carole
Simon Henri
Solowiaw Cathy
Soussan Perla
Soussana Léa
Spiegelman Margot
Trempe Robert
Znaty Henri
Ziri Michelle

COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC

Réservez le 2 juin 2004 pour la clôture de la campagne 2002 - 2004

Co-présidente de la campagne: Raymonde Abenaim et Dolly Mergui

Partenaire du Projet Héritage de la Fondation communautaire juive de Montréal

sommaire

LA VOIX SÉPHARADE
est une publication de la
COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DU QUÉBEC
1, Carré Cummings - Suite 216
Montréal (Québec) Canada H3W 1 M6
Tél. : (514) 733-4998
Télécopieur : (514) 733-3158
Courrier électronique : info@csuq.org
Internet : http://www.csuq.org
http://www.lavoixsepharade.com

Président de la Communauté : Ralph Benatar
Directeur général : Robert Abitbol

Comité de Rédaction :
Annette Paquot, Roger Elmozino,
Jean-Charles Chebat, Alain Klotz, Sophie Jama

Ont collaboré à ce numéro :
Audrey Alloul, Elie Benchetrit, David Bensoussan, Esther Micoud,
Roger Elmoznino, Sara Viaud, Alain Klotz, Ralph Rimokh,
Arielle Lasry, Jean-Michel Rykner, Michael Laughrea,
Jacques Sabbag, Sacha Gironde, Jean-Marie Gélinas,
Marc Alain Wolf, Armand Abécassis, Roslyn Wiener,
Annette Paquot, Eva Soussana, Sarah Carlen, Henri Lévy,
Leo Paul Dana, Sylvia Assouline, Lea Soussana, Haim Sadacca.

Traitement de texte : Yvette Soussana
Correction : Viviane Léon, Sophie Jama,
Emmanuelle Assor, Amanda Wener.

Photos : Yossi Berrebi, Archives CSQ et Aaron Buzaglo
Design : Yossi Berrebi
Impression : Impart-Litho
Expédition postale : Joncas Postes Expert
Responsable de la publication :
Jean-Claude Léon, 733-4998 poste 3149
Publicité : Todds Communication, Frank Achache - (514) 812-9253

La voix sépharade, tirée à 5000 exemplaires, est publiée 5 fois
par an. Les exemplaires sont acheminés par voie postale
à Québec, en Ontario et dans le reste du Canada,
aux Etats-Unis et à l'étranger.
Abonnements (1an - 5 numéros): Québec 26 $,
Canada et U.S.A. 36 $, Outre-Mer 72 $.
ISSN: 0704-5352
Dépôt légal aux bibliothéques nationales du Québec et du Canada.
Courrier de 3e classe-Permis 40011565

Les lettres ou articles doivent être adressés au
Comité de Rédaction, La voix sépharade
1, Carré Cummings, bureau 216
Montréal, Qc. H3W 1M6
E-mail : jcleon@csq.qc.ca

Sous peine d'être refusés, les articles ou lettres adressés au journal doivent mentionner le nom de l'auteur, son adresse complète et son numéro de téléphone. Aucun accusé de réception ne sera envoyé et les articles ou lettres non publiés ne seront pas retournés. Pour des raisons d'espace et de clarté, les articles ou lettres pourraient être réduits ou révisés.

tirage certifié
AVDA

COMMUNAUTÉ

Nouvelles communautaire p6
La Quinzaine Sépharade en marche p9
BBQ pour nos aînés p10
Hommage à Bella Murcian p10
Alea jacta est p10
Avis aux étudiants ! p12

SOCIÉTÉ

Le vol à l'étalage p14
Six principes pour investir avec succès à long terme p16

ISRAËL

Le sommet de Jérusalem p18
Pour un discours équilibré sur Israël p20
Pas de paix sans démocratie arabe p22
Le débat sur «The Spirit of the IDF» p26
La motivation éthique et légale des frappes ciblées p28
Mahthir Mohamad p30

MONDE JUIF

Un secret bien gardé ! p32
Refoulé à l'entrée p34
Colloque International Identités Sépharades et Modernité p36
De tout un peu... un peu de tout p38
L'éxode des Juifs d'Afrique du Nord p40
ORT : Une vision moderne de l'éducation et de la formation p42
La société de généalogie juive de Montréal p44
Communities in Ukraine: Shalom Aleichem lived in kiev. p45

CULTURE

Trilogie p46
Moïse Rahmani, L'Exode oublié. Juifs des pays arabes. p47
Une chanteuse est née... Valérie Assouline p48
Père et fils... Le bonheur entre générations p50
Poèmes de Haim Vitali Sadacca p52

éditorial

La sonnette d'alarme est tirée

Vers le début des années 70 un magazine communautaire voyait le jour, on le nomma tout d'abord « Horizons » puis il devint par les hasards de l'histoire « La voix sépharade », celle-ci même que vous êtes habitués à recevoir dans vos foyers cinq fois par année et qui vous tient informés de ce qui se passe dans la communauté et aussi en Israël.

Que de chemin parcouru depuis! Notre magazine se tient parmi les meilleures revues communautaires du Québec tant par la qualité de ses articles que par sa présentation.

Il a établi un partenariat avec la Revue l'Arche, une publication du Fonds social juif unifié de France dont la réputation auprès des médias juifs et non juifs francophones n'est plus à faire.

Ce travail de longue haleine n'a pu être réalisé que grâce au travail acharné de professionnels dévoués et au concours bénévole de personnes qui continuent de croire en la mission du journal : informer et également maintenir un lien solide avec notre communauté.

Dans cet esprit le magazine a été distribué, depuis sa création et ce gratuitement, auprès de 5000 foyers sépharades, devenant ainsi une plate-forme privilégiée pour les annonceurs de notre communauté.

Nos campagnes de financement et de soutien n'ont rallié à notre cause que quelques centaines de souscripteurs, presque toujours les mêmes d'ailleurs. De ce fait les sommes rapportées n'ont jamais réussi à couvrir le déficit chronique du journal.

Aujourd'hui la sonnette d'alarme est tirée; votre magazine, s'il doit continuer d'exister ce sera surtout grâce au soutien massif et continu des lecteurs. Nous sommes conscients que pour certains foyers ou chaque dollar compte, une dépense superflue, aussi minime soit-elle, représente des sacrifices que nous ne saurions leur imposer. S'agissant de la grande majorité de nos lecteurs, nous sommes convaincus que 25$ de soutien pour 5 numéros d'un magazine de qualité ce n'est pas exagéré. C'est cependant le prix à payer si nous voulons garder, et bien entendu améliorer le seul média écrit communautaire juif et francophone du Canada.

Aujourd'hui que la Communauté sépharade unifiée du Québec aborde avec confiance une nouvelle page de son histoire, nous ne pouvions nous permettre de cacher, voire de nier, la réalité.

La continuité de La voix sépharade a un prix, il est raisonnable mais il est également nécessaire. Merci d'avance pour votre soutien.
Pour conclure sur une note positive, nous tenons à signaler le succès magistral obtenu lors de la Campagne 2003 de l'Appel juif unifié : Pour Nous, Pour nos enfants, Pour Israël, Pour toujours, un slogan qui illustre les objectifs de notre communauté.

Merci à nos généreux donateurs et donatrices, aux présidentes et présidents de la Campagne, et last but not least à la merveilleuse équipe de professionnels qui a su mener cette campagne d'une main de maître.

Le Comité de Rédaction

De somptueux decors...

Décors de hénné et mariage,
brith-milah
et bar-mitzvah,
Kabalath panim
et mehitsa
Location de nappes
et housses de chaises
Centres de tables et
bonbonnières et plus

... à l'image de vos rêves

DECORAPH

RAPHAËL ASSAYAG

4190 de Courtrai,
Mtl (Qc), H3S 1C2
Tél: (514) 341-3326
Fax: (514) 341-7054

Appel Juif Unifié 2003

Nouvelles communautaires

APPEL JUIF UNIFIÉ 2003
Soirée des dons majeurs de la campagne au musée ponte-à-callières

Légende photo : De gauche à droite : Claude Benarroch, professionnelle de la Campagne sépharade; Kathy Assayag, Directrice de la Campagne; Albert Soussan, Président de la Campagne sépharade; Anya Farberov, victime de la terreur en Israël, Mme Farberov, mère de Anya; Betty Elkaim-Cohen, Présidente de la Campagne des femmes sépharades; Dan Scemama, correspondant du Israel Broadcasting Authority et Eda Levi, professionnelle de la Campagne sépharade.

De gauche à droite : Audrey Alloul, Philippe Dubeau, responsable de l'organisation, Sonia Goulet, présidente du Forum Jeunesse, Jacques Pauzé, trésorier, Yaniv Gutman, Yoni Petel, Frederick Pinto, Jessica Roda, Guillaume Aknine, Tania Korin, David Benayoun, Arielle Azoulay, David Benalloun.

CENTRE HILLEL
Un nouveau programme pour les jeunes qui ont Israël à cœur.

Le Centre Hillel a développé un nouveau programme afin que les jeunes qui s'intéressent à Israël à un moment critique de son histoire, puissent s'informer de l'histoire ainsi que des derniers développements d'un conflit qui s'éternise. Ghila Benisty Sroka, éditrice du magazine Actualité Juive et spécialiste des questions du Proche- Orient, animera un séminaire de réflexion qui durera 15 semaines et qui a débuté en octobre.

6 SÉANCES DE RÉFLEXION ET DE DISCUSSION SUR LE THÈME DU JUDAÏSME ET DE LA MODERNITÉ.

Des cours de pensée juive animées par par le Rav Avraham Abitbol et le Rav Haim Nataf qui abordent sans complexe plusieurs sujets tabous.

RENCONTRE AVEC LES JEUNES DU BLOC QUÉBÉCOIS.

Suite à une initiative du Député bloquiste Richard Marceau et de son adjoint Steve Azoulay (ancien vice-président du Centre), une rencontre très fructueuse et enrichissante a eu lieu entre les étudiants du Centre Hillel et des jeunes militants du Bloc Québécois le 29 octobre dernier dans les locaux du Centre. Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une politique d'ouverture vers les jeunes non juifs afin de mieux se connaître et d'établir des ponts entre les diverses cultures.

COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE VILLE ST-LAURENT
Petah Tikvah : Le renouveau

Cette année marque le 20e anniversaire de la création de la synagogue Petah Tikvah. En 1983, grâce au travail et au dévouement exceptionnels de ses fondateurs, la communauté juive de Ville st Laurent a enraciné un processus de développement et d'épanouissement qui se perpétue a travers les générations.

Depuis septembre 2003, le nouveau président Samy Suissa et son conseil d'administration reprennent le flambeau de leurs prédécesseurs et lancent de nouveaux défis. Ce nouveau conseil d'administration jeune et dynamique élu pour une période de 2 ans s'est fixé un certain nombre d'objectifs ambitieux tels que renforcer l'image et la stabilité de la synagogue, attirer un plus grand nombre de jeunes, former et motiver la relève, multiplier les actions sociales et augmenter le nombre desmembres actifs.

Plusieurs initiatives ont été identifiées afin de permettre l'atteinte de ces objectifs. De prime abord, la plus

Dominique Benaroch et Patrick Roche, Vice-presidents, Communications et Financement (Légende photo : Le nouveau Conseil d'administration de Petah Tikvak avec son président Samy Suissa , 5e à partir de la droite.)

importante et la plus délicate est sans nul doute l'embauche d'un rabbin. Un pont synagogue-école a déjà été créé entre Petah Tikvah et l'École Maimonide. Chaque shabbat, l'École Maimonide participe a l'organisation de la prise en charge des enfants de 0 à 8 ans « Au coin des petits » de Petah Tikvah et les jeunes de 12 à 25 ans dirigent eux-mêmes leur propre Myniane, rehaussé des Dvar torah piquants du rabbin Shalom Levy, professeur d'études juives entre autres à l'École Maimonide. La Division féminine élargit son éventail d'activités sociales avec un Bikour Holim actif dans la visite aux malades et aux personnes âgées, ainsi qu'un service d'assistance circonspect aux familles les plus démunies.

Dans son élan de renouveau, la synagogue va se doter d'un site Internet et possède déjà son courriel lui permettant de communiquer de façon interactive avec ses membres et les autres composantes de la communauté sépharade unifiée du Québec. Ceci permettra d'informer la Communauté des nombreuses activités prévues tels que shabattons, conférences, cours, etc. Vu l'engouement communautaire des Juifs sépharades de ville St-Laurent, un projet d'agrandissement est de nouveau d'actualité afin de répondre aux attentes.

Attachez vos ceintures car ceci n'est qu'un avant goût de ce que l'équipe de la synagogue Petah Tikvah vous réserve !

COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC.

Inauguration de la rentrée culturelle.

Quatre événements majeurs ont été réalisés par le Département culturel.

— *Le 15 septembre conférence de M. Alexandre Adler, historien et éditorialiste au Figaro, « Retour de la judéophobie en Europe ».*

Devant un nombreux auditoire, le professeur Adler a fait une brillante analyse de la situation qui prévaut en Europe et tout particulièrement en France pour ce qui est de la résurgence des vieux démons de l'antisémitisme sous couvert d'antisionisme.

Alexandre Adler : « une situation qui n'a pas d'équivalent dans le passé » car dit-il une partie de la communauté juive, l'élite intellectuelle et scientifique, est reconnue pour son apport à la société française, alors que les classes moyennes et surtout les populations juives des banlieues sont, quant à elles, en bute à un antisémitisme quotidien de la part de jeunes français d'origine maghrébine et qui à ses débuts s'est trouvé conforté par un laxisme certain du gouvernement. Alexandre Adler tout en demeurant réaliste, « des moments difficiles sont encore devant nous », garde toujours une pointe d'optimisme.

— *Le 16 septembre « Israël-Palestine, l'Heure de Vérité? »*

Un public aussi nombreux que divers a assisté à un débat passionnant animé par des conférenciers prestigieux : Alexandre Adler, Eli Barnavi, ancien ambassadeur d'israël en France et Sami Aoun, politologue et commentateur du Proche Orient à Radio Canada, le tout animé par un modérateur dynamique en la personne de Richard Latendresse journaliste présentateur des nouvelles sur le réseau TVA.

— *Le 17 septembre « Quel avenir pour Israël » par Eli Barnavi*

Un sujet qui fut traité sans complaisance de l'aveu même du conférencier qui s'évertua è bousculer les idées reçues et à même à redéfinir l'essence même du sionisme, car pour lui historien spécialiste du 16éme siècle et des guerres de religion, « Israël était devenu un deuxième métier ».

Le professeur, ne prétendant point nous apporter des réponses toutes faites et dire ce que tout public juif veut entendre c'est à dire des choses agréables, a au contraire tenu à nous laisser sur une réflexion et des interrogations. Celles-là même auxquelles les divers gouvernements n'ont pas su ou pu répondre.

Précédant cette dernière activité, un cocktail qui eut lieu au Restaurant Casa Linga fut offert par la CSUQ au leadership ainsi qu'aux bénévoles afin de les sensibiliser à la nécessité de la création d'une nouvelle structure plus forte et donc plus apte à répondre aux besoins de notre communauté.

CONFÉRENCE-VISION MONTRÉAL-PARIS-JÉRUSALEM.

Avec pour thème « Les Rois d'Israël », une conférence vision a eu lieu simultanément entre Paris, Jérusalem et Montréal le 10 novembre dernier.

Cet important événement culturel organisé par le Département culture du Fonds social juif unifié de France et sous le patronage de Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la culture et de la communication et de Luc Ferry Ministre de la jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, s'est tenu dans le cadre de la « 3e journée du livre d'histoire et de recherche juives ». L'Institut de la culture sépharade et

la Communauté sépharade unifiée du Québec ont réalisé la partie montréalaise du programme.
Des conférenciers prestigieux ont pris part au débat dirigé avec brio par notre ami Chlomo Malka, directeur d'antenne à Radio Communautaire Juive.
Isabelle de Castelbajac, Docteur en Histoire et Anthropologie religieuse et André Lemaire, Président de la Société des Études juives sont intervenus depuis Paris, James Kugel, professeur à Harvard et le Rav Yossef Attoun nous ont parlé depuis la salle des Hasmonéens située sous le Kotel à Jérusalem, tandis que depuis Montréal, Judah Castiel, Haïm Hazan et David Bensoussan firent des brillants exposés respectivement sur la nostalgie de la royauté chez le peuple juif, le concept de la monarchie dans la bible et le récit biblique face à l'archéologie.

Les interventions ont été suivies avec attention par un nombreux public dans les trois villes tandis que Radio Chalom de Montréal retransmettait simultanément le débat.
Nous félicitons les organisateurs de ce prestigieux événement qui constitue également une première.

LOI FÉDÉRALE INSTITUANT LE YOM HA SHOAH.

La Chambre des communes a adopté à l'unanimité la décision d'instituer le Yom Ha Shoah, une loi déjà adoptée dans les 10 provinces du pays, à commencer par l'Ontario en 1998. Le projet de loi était parrainé par 5 députés représentant chacun leur parti politique : Scott Brisson(PC), Art Eggleton (Lib.), Richgard Marceau (B.Q.), Scott Reid (A.C.), Judy Wasylycia-Leis(N.P.D.).

« Nous nous réjouissons de constater que le Parlement fédéral a adopté cette loi, comme l'ont déjà fait toutes les provinces » a déclaré M. Keith Landy, président national du Congrès juif canadien.

PRIX DU MEILLEUR ÉVÉNEMENT COMMUNAUTAIRE ATTRIBUÉ À LA QUINZAINE SÉPHARADE.

Lors de l'Assemblée générale de la Fédération CJA, qui eût lieu le 30 septembre dernier, le prix du meilleur événement au sein de la communauté juive, fut attribué à la Quinzaine sépharade.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION SÉPHARADE DU CANADA ET ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT.

De gauche à droite : Moise Amselem, président élu et Judah Castiel, président sortant

L'Assemblée générale de la Fédération sépharade du Canada s'est tenue le 29 octobre dernier à la Congrégation Or Hahayim enprésence de MM. Ralph Benatar, président en exercice de la Communauté sépharade unifiée du Québec et de M. Elie Lévy président de la Synagogue Spanish & Portuguese. Présidée par M. René Lévy Soussan, la session a entériné la fin d'un mandat fructueux de son président sortant, M. Judah Castiel, et l'élection à l'unanimité de M. Moïse Amselem comme président. Nous adressons à M. Judah Castiel toutes nos félicitations pour ses quatre années de présidence au cours desquelles il a réalisé de nombreux projets culturels dont le Colloque international « Identités sépharades et modernité » et participé à beaucoup d'autres en faveur d'Israël.
Un grand Mazal Tov à M. Moïse Amselem à qui nous souhaitons également un excellent mandat.

EXPOSITION DE PEINTURE

Un vernissage des œuvres de l'artiste montréalaise, Anny Serfaty-Médalsy a eu lieu au Restaurant Les caprices de Nicolas, devant un nombreux public venu admirer le style de l'artiste. Abstraits ou figuratifs, ses tableaux dénotent tous une recherche d'équilibre entre la matière et l'intellect, entre l'esthétique et le spirituel.

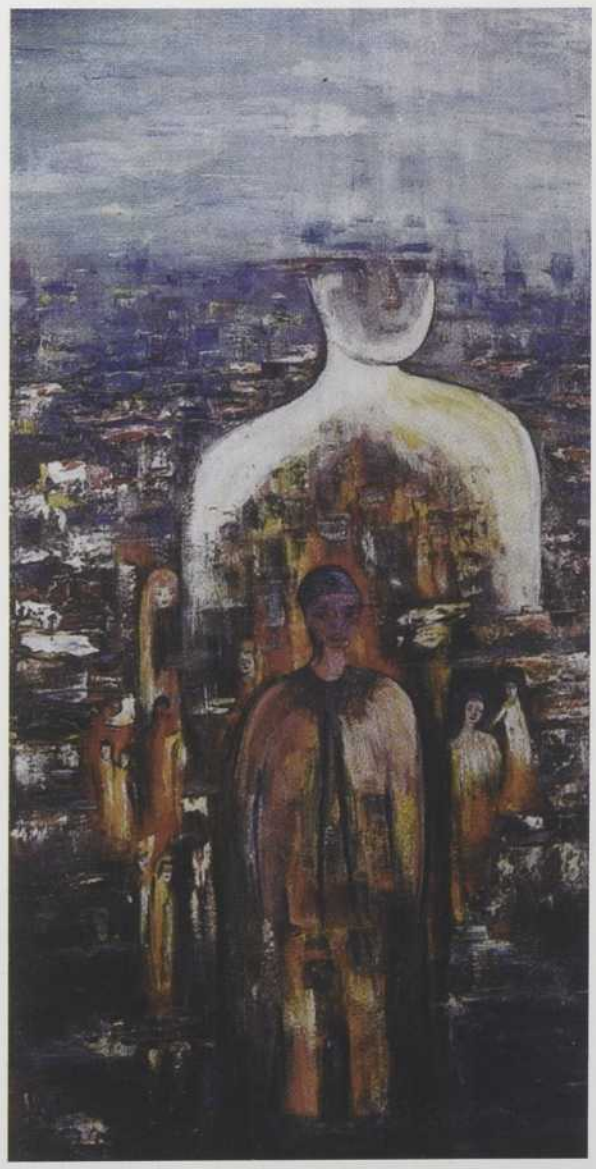

La Quinzaine Sépharade en marche

Avec pour thème « Les voies du désert », la Quinzaine Sépharade 2004 permettra au public montréalais de découvrir et de rencontrer de nombreux artistes et diverses personnalités de renommée internationale. À notre demande, Madame Michèle Courchesne, Ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, a accepté, d'être la présidente d'honneur de cette 18éme édition de la Quinzaine. À ce titre elle a spontanément offert la collaboration de son ministère, afin que notre événement connaisse un succès marquant.
Le Comité de la Quinzaine s'est donc assigné pour mission de rejoindre l'ensemble du public montréalais afin de lui faire découvrir la richesse de la culture juive à travers sa composante sépharade. Tous les efforts nécessaires seront entrepris par notre comité afin de réussir cet objectif.

Pour traiter de la thématique du désert, nous avons fait appel à de nombreux spécialistes dont Kemon Valaskakis, ancien ambassadeur du Canada à l'OCDE, connu pour ses études, commandées par le Fonds monétaire international, sur la désertification du Sahel, Daniel Bensimon, journaliste au quotidien israélien Haarets et observateur averti de la société israélienne, nous entretiendra de l'évolution du Néguev et notamment des communautés sépharades dans les villes de développement, Michaël Ben Zohar, analyste politique et biographe de David Ben Gourion qui évoquera la fascinante personnalité du « vieux lion » au cours d'une soirée « Hommage à Ben Gourion » et Michel Abitbol de l'Institut Ben Zvi qui retracera l'histoire des « Sépharades du Désert ». Guila Benisty-Sroka présentera également le thème du désert à travers les écrits d'Edmond Jabès. Nous aurons également le plaisir d'entendre le psychologue Daniel Sibony qui partagera avec nous ses thèses les plus récentes.

L'aspect archéologique du désert, sera couvert par Simha Jacobvici, auteur du célèbre film « À la recherche des tribus perdues » et qui nous fera une présentation de son prochain film sur l'Exode.
Après l'immense succès de ses oratorios « Jérusalem » et « King David », Eyal Bitton, jeune créateur montréalais de génie, nous reviendra avec sa nouvelle création « Moïse », son concert promet d'être un moment magique où fusionneront des voix et des musiques puisées à diverses sources d'inspiration pour en faire un poème pluriel.
Denise Nezri nous reviendra avec une nouvelle pièce interprétée par des enfants « The Prince of Egypt ».
Nous aurons également le plaisir d'assister à une soirée animée par des cantors montréalais qui interpréteront des œuvres de la liturgie aussi bien sépharade qu'ashkénaze.
Le thème du désert sera également présent dans le décor du Y qui pourra servir de café-rencontre précédant les spectacles ainsi qu'après ceux-ci.
Yoël Benharrouche, qui, à la demande générale, revient à la galerie Saydie Bronfman, nous présentera une nouvelle collection d'œuvres magistrales : « Le chant de l'eau »
L'espace 3 nous permettra de mieux connaître les œuvres du peintre montréalais Maxime Benaïm.
Carlo Bengio et Ariel Ifergan nous présenterons leurs nouvelles pièces de théâtre, et pour poursuivre la tradition, une grande soirée orientale est prévue.
Le point d'orgue de cette Quinzaine sera une soirée hommage à Roger Hanin, selon la formule de l'Actor Studio, et suivie d'une rétrospective de sa carrière à la cinémathèque québécoise. Bien d'autres événements aussi sont prévus attendant la confirmation définitive.
Réservez vos dates du 20 juin au 5 juillet 2004

— Le Comité organisateur de la Quinzaine

QUINZAINE SÉPHARADE 2004

Appel aux jeunes écrivains

Durant la Quinzaine 2000, l'ouvrage « La Mémoire Vivante », recueil des souvenirs du Bel Age Sépharade a été lancé.
Lors de la Quinzaine 2002, l'ouvrage «Témoignages de l'Alliance Israélite Universelle » avait permis de rendre hommage à cette magnifique institution et à ses enseignants qui ont façonné l'éducation de plusieurs générations d'écoliers.

Pour la Quinzaine 2004, en vue d'encourager l'expression française dans notre communauté, nous proposons de lancer un ouvrage de courtes nouvelles littéraires.
Cette année, le thème sera « Les voies du désert », chaque nouvelle de quatre à cinq pages en moyenne qui pourra présenter un intérêt sur le plan littéraire sera retenue.
A vos plumes donc !

Le manuscrit devra être envoyé à bdanino@csuq.org

communauté

BBQ POUR NOS AÎNÉS

Le 28 août dernier, la professionnelle Esther Micoud et les bénévoles de la Communauté séphardade unifiée du Québec ont organisé un BBQ pour nos personnes âgées du maintien à domicile. Cette activité avait lieu sur la pelouse du Centre communautaire juif, animée par Yaacov Sassi, musicien, dans une ambiance sympathique. Toutes les conditions étaient réunies, soleil, hamburgers, merguez, salades, pâtisseries et thé à la menthe. Ce fut une nouvelle occasion pour nos aînés de se retrouver et d'échanger entre eux. Nous remercions chaleureusement nos bénévoles qui ont permis la réussite de cette activité, en assurant le transport de chaque personne : Claudine Amzallag, Jacqueline Fédida, Georgie Zagury, Sylvie Sabbah, Renée Sultan, les professionnelles de la Communauté sépharade unifiée du Québec : Olga Lecousy et Anna Parienté.

HOMMAGE À BELLA MURCIAN

Le décès de Bella Murcian décédée ce Rosh Hashana a laissé beaucoup d'émotion et un grand vide dans les cœurs des bénévoles qui prenaient soin d'elle. Bella faisait partie du programme de maintien à domicile. Elle avait une personnalité forte et attachante et nous l'aimions. Sa voix résonne dans nos têtes lorsqu'elle nous appelait mon chéri…ma chérie… Nous ne repartions jamais de chez elle sans une bénédiction. De même, nous ne pourrons pas oublier son regard coquin lancé par-dessus ses lunettes ainsi que son visage qui s'illuminait lors de nos visites. La visite des bénévoles à permis à Bella de finir ses jours entourée d'amour et d'affection. Nous souhaitons que son âme repose en paix avec son fils bien aimé.

« Faire du bénévolat est une façon de s'enrichir. Donner de son temps aux personnes âgées est une grande mitsva. »
Contacter Esther Micoud : 345-2645 poste 3150

Alea jacta est

Roger Elmoznino

Ami lecteur il faut que je t'entretienne d'un grave problème! La voix sépharade que tu tiens en mains n'a que 56 pages ! Non les sources ne se sont pas taries et l'enthousiasme des rédacteurs est encore là! Mais nous sommes en déficit, déficit accumulé année après année, d'où cette parution anémique!

Holà! Bonnes gens! Nous ne parlons pas aux habitants d'un village reculé d'Afrique occidentale, ni à ceux d'un village accroché au bas d'une rive de Tahiti... mais à ceux qui habitent Montréal, Montréal capitale francophone d'Amérique du Nord!

Actuellement sur 4500 foyers qui reçoivent La voix sépharade, 500 seulement paient 26.00 $ par an (taxes incluses et reçu pour fins d'impôts par retour de courrier) 26.00 $ par an ! Soit 3 cents par jour !

Je n'en veux pas au Chivas Regal (12 ans d'âge!) dégusté dans un verre de cristal de Bohême en fumant (ô outrecuidance!) un Roméo et Juliette mais seulement à quelques cents de pommes de terre d'une somptueuse Dafina! 26.00 $ par an! Un abonnement de soutien à La voix sépharade! Pharamineuse dépense!

Hé bien! Que La voix sépharade disparaisse : elle n'a que le mérite de sa communauté!

Mais alors qu'on ne vienne plus me casser les oreilles avec les diverses manifestations francophones sépharades... Qu'on ne prenne plus ce ton protecteur de grand frère nanti envers nos frères juifs des pays du Tiers-Monde ou ce ton légèrement condescendant envers ces francophones juifs d'Argentine ou d'ailleurs qui espèrent encore la langue de Molière sous un drapeau plus clément!

Et si La voix sépharade doit disparaître alors... Alea jacta est ! Que le sort en soit jeté!

Fleuriste Le Casablanca

"Le Studio D'Art Floral"

MARIAGE • BAR MITZVAH • DÉCORATION
HENNE • CHUPAH • KABBALAT PANIM

2725 Van Horne, Shopping Wilderton

TEL 278-4504 ou 733-5452

Contacter Samy ou Myriam

PINO PHOTOGRAPHIE

Tel: 514-990-4912
5775 Ave. Victoria # 221
pinographie@hotmail.com

MAJESTIK TRAITEUR

Carol Ann GOURMET

ÉMILE SABBAH

5649 Royalmount, Montréal (Québec) H4P 2P9
Tél: 514-735-7911 • Télécopieur: 514-341-3175

Eva Hazan
MA, LLB, DDN.
Notaire - Notary

400, Laurier Ouest
Bureau 501
Montréal, Québec
H2V 2K7

Tél. : 514-272-2212 poste 226
Fax : 514-272-2217
evahazan@qc.aira.com

HEVRA KADISHA

de Rabbi Shimon bar Yohay

Confrérerie du dernier devoir

URGENCE ?
Appeler M. David Benizri

Cell. : 824-7573
Domicile : 488-8113
après 17h : 731-3334

Nous informons la population que la Communauté Sépharade du Québec possède un cimetière communautaire à Beaconsfield avec des lots à prix très abordables.

Pour toute information
Appelez Élie au 733-4998

Avis aux étudiants!

Marc Abergel et Marion Dana

Magali Sara Viaud

QUE FAUT-IL POUR CRÉER UNE ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS JUIFS EN DROIT À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL?

De l'initiative, de la débrouillardise, du courage et beaucoup de travail! Voilà ce que j'en déduis après mon entrevue avec les co-fondateurs de l'A.E.J.D. ; Marion Dana et Marc Abergel.

Voilà deux noms à retenir! Tous les deux sont charmants, éloquents, posés, justes dans leur propos et si jeunes!

Et moi qui pensais avoir une courte rencontre au beau milieu d'un emploi du temps hyper chargé, laissez-moi vous dire que j'en ai eu plein la vue…

L'élaboration de cette association se fait dans les règles de l'art puisqu'elle reçoit l'appui du bureau d'avocats Spiegel Sohmer ainsi que la collaboration des vice-doyens de l'U.D.M.; mais elle n'existerait certainement pas sans l'apport de tous ceux qui se dévouent à la cause afin d'en assurer un succès franc et durable car, oui, cette association est là pour rester et prendre de l'ampleur.

Cet organisme qui, soit dit en passant, est le premier en son genre dans une université francophone en Amérique du Nord, a pour but d'encadrer et de soutenir les étudiants juifs au point de vue socioculturel et académique.

Bien que nous vivions dans un pays qui respecte la disparité des races, il n'en reste pas moins que surviennent de temps à autre quelques divergences culturelles dans les établissements scolaires publiques. En effet, il n'est pas rare qu'un étudiant soit confronté aux problèmes des examens fixés les jours de fêtes juives… ou même qu'il vive une certaine incompréhension alors que les médias véhiculent toutes sortes d'informations au sujet du Proche-Orient.

Cette organisation est à but non-lucratif et ouverte à tous puisqu'elle tient à promouvoir le progrès des étudiants juifs en droit mais aussi le dialogue entre les différents groupes sociaux ethniques, culturels et religieux.

Franchement, on a de quoi être fiers!

Les membres fondateurs de l'A.E.J.D. sont Marc Abergel, Dia Dabby, Marion Dana, Ruth Essebag, Alana Greenberg, Valerie Fox, Sarah Lassner, Tatiana Lewin, Cory Olishansky, Bram Schapiro, Jonathan Shulak, Alyssa Yufe et Richard Yufe.

Pour plus d'informations :
Association des étudiants juifs en droit (AEJD)
Université de Montréal
http://www.aejd.com/
Tél. : 514-287-3331/ 514-823-9758
Marc M. Abergel
Vice-président exécutif
Courriel : marc@aejd.com
Marion Dana
Co-présidente
Courriel : marion@aejd.com

TOYOTA
PIE-IX
INC.

TOYOTAPIEIX.com

9390 boulevard PIE IX, Montréal, Québec
tel.: (514) 329 0909

NOUS VOUS SOUHAITONS

חג שמח

לכל בית ישראל

JEAN ALLOUL
MICHEL ALLOUL
ELIANE ALLOUL
DAVID AZOULAY
GERARD AZOULAY
ISIDORE FHIMA
DIDIER ZIRI
CHARLES SOUSAN

Location à partir de 148$/mois.

PROGRAMME TOYOTA POUR diplômés

VOUS ÊTES PEUT-ÊTRE ADMISSIBLE
À UNE ALLOCATION DE

$1000

Voir détails chez le concessionnaire

ACCÈS TOYOTA
1 888 TOYOTA-8 ◆ acces.toyota.ca

GLOBUS MÉDIA
E-MARKETING SOLUTIONS

Alain Klotz

Le vol à l'étalage (partie I)

NOTRE CHRONIQUE JURIDIQUE PORTERA SUR LA PROBLÉMATIQUE DU MEILLEUR COMPORTEMENT À ADOPTER QUAND L'AGENT DE SÉCURITÉ D'UN MAGASIN DE DÉTAIL INTERCEPTE UN INDIVIDU POUR VOL À L'ÉTALAGE. DOIT-ON OBTEMPÉRER À SES ORDRES, RÉSISTER OU S'EN ALLER ? QUELLE EST LA MEILLEURE CHOSE À FAIRE ? DANS CET ARTICLE, NOUS TRAITERONS UNIQUEMENT DU CAS OÙ LES SOUPÇONS DE VOL SONT NON FONDÉS (PARTIE I). DANS NOTRE PROCHAINE CHRONIQUE, NOUS DÉBATTRONS DE CAS OÙ LES SOUPÇONS SE SONT AVÉRÉS FONDÉS (PARTIE II)

Voici donc une situation délicate, s'il en est, puisque l'agent de sécurité d'un magasin est persuadé que la personne qu'il observe depuis un certain temps est un voleur à l'étalage. Dès que la décision sera prise de faire intercepter l'individu, il va se déclencher une série d'événements qui pourraient être traumatisants et même humiliants pour celui sur qui pèse le soupçon de vol à l'étalage. Par son comportement, il influencera grandement la rapidité avec laquelle les vérifications se feront et leur impact.

Rappelons d'emblée qu'un magasin est un endroit privé à vocation publique. En d'autres termes, le propriétaire ou le gérant peut établir des règles internes. Celles-ci ne devront toutefois pas aller à l'encontre des lois, de l'ordre public ou de la charte des droits et libertés de la personne.

Rappelons aussi que selon l'article 494 (2) du Code criminel:

«Quiconque est autorisé par le propriétaire [...], peut arrêter sans mandat une personne qu'il trouve en train de commettre une infraction criminelle [...»

Si tel est le cas, il paraît clair que les agents de sécurité d'un magasin ont ce pouvoir d'interception et d'arrestation, rappelle la Cour du Québec dans une affaire où une action en dommage avait été intentée contre un établissement commercial pour fausse accusation de vol à l'étalage.(1994) R.R.A. 171 à 178.

Selon la jurisprudence, le vol à l'étalage est un fléau des temps modernes qu'il faut combattre au prix de certains petits sacrifices, comme le fait de coopérer. Cela ne devrait pas poser de problème, surtout quand on n'a rien à se reprocher. Si la personne soupçonnée ne coopère pas, une simple vérification pourrait prendre des proportions considérables dont elle serait seule responsable. Ainsi en a jugé la Cour du Québec dans l'affaire "Couture c. H.M.V. Canada Inc" (500-32-001748-922).

Quand l'interception a lieu discrètement et dans les règles de l'art, la jurisprudence considère que l'atteinte morale n'existe pas. Ainsi, les tribunaux ont déjà refusé un dédommagement pour préjudice subi par la cliente d'un magasin alors que celle-ci réclamait 3 000,00$ de dommages moraux pour fausse accusation de vol à l'étalage de son fils mineur. Le juge Raoul Barbe, faisant sien des propos exprimés par le juge André Surprenant dans une affaire similaire, s'exprimait ainsi:

«Dans un monde de consommation où le vol à l'étalage est devenu épidémique, toute personne ne peut prétendre être surprise, offusquée et humiliée de se faire intercepter à la sortie d'un magasin et demander si elle a payé toutes les marchandises prises, par une employée chargée de la sécurité dans ce magasin, surtout si cette dernière agit sans malice, avec toute la civilité requise et ayant un motif raisonnable d'agir ainsi.»

Une fois la vérification terminée, s'il y a eu erreur de la part du magasin, la personne vérifiée se verra le plus souvent attribuée des excuses et l'affaire s'arrêtera là. Si la vérification dure plus longtemps et qu'elle porte sur une fouille plus approfondie, le fait

de coopérer fera gagner du temps à tout le monde et permettra surtout de demander sur place une légère indemnité comme un bon d'achat de 20 ou 50 $ qui ne devrait pas être refusé par le magasin qui a fait erreur.

Il s'en suit que le simple fait d'être pris pour un voleur ne devrait pas nous offenser quand on n'a rien à se reprocher. Dans cecas, il faut rester ouvert à la raison. En fait, si on refuse de coopérer, la police sera appelée sur les lieux et, selon notre comportement, cette dernière pourra décider de nous arrêter. Quand c'est le cas, la police pourrait décider d'emmener le suspect au poste de détention qui se trouve à l'autre bout de la ville pour fin d'identification. Dans cette éventualité, la police menotte nécessairement toute personne arrêtée. Après plusieurs heures de détention et de vérifications diverses, le suspect sera libéré s'il s'est avéré que le magasin s'était trompé de cible. La prise d'empreintes digitales pourrait compléter parfois le tableau.

Dans le cas où le magasin aurait agi sans discernement et sans discrétion, le préjudice moral pourrait être reconnu par une Cour de justice, et des compensations octroyées. Mais ces compensations sont généralement minimes et ne méritent souvent pas le temps perdu, les frais judiciaires et parfois d'avocats. En effet, ils ne dépassent que rarement les 500,00 $ se situant plutôt dans la tranche des 300,00 $.

Comme nous l'avons vu, avant de condamner un magasin pour abus de droit, les tribunaux examinent la façon dont tout le monde s'est comporté. Ainsi, dans la cause Loiselle c. Robin et al, C.Q. 105-32-000729-996), la Cour du Québec octroie un dédommagement de 200,00 $ à une plaignante qui en demandait 3 000,00 $ pour préjudice moral causé par une fausse accusation de vol à l'étalage. Le juge Jean Bécu s'exprime ainsi:

«L'intimé (le magasin) aurait dû procéder avec discrétion et inviter la requérante (la cliente arrêtée) à attendre dans un bureau plutôt que d'y être escortée par le policier, au su et au vu de tous.»

En conclusion, il est toujours plus sage de placer l'orgueil et la fierté au bon endroit en se souvenant que, tout bien pensé, il vaut mieux coopérer pour gagner du temps et même plus. Les tribunaux semblent retenir que la participation devrait être naturelle, et qu'agir différemment provoque une maximisation des dommages (temps perdu, atteinte supplémentaire à la dignité etc. dont nous serions tout aussi responsable puisque le Code civil nous impose, à tous, le devoir de minimiser nos dommages et, ce, dans tous les cas. Enfin, lorsque l'attitude d'un magasin est reconnue fautive, les cours de justice n'octroient que des dommages minimes.

Maître Alain Klotz est avocat plaideur à Montréal, au sein du cabinet juridique Klotz & Pano.

ARMAND BOUHADANA
ART GRAPHIQUE. & PHOTOGRAPHIE.
Ajoutez une fine touche a votre celebration
autre que sur papier ou parchemin,. pour .
ceux qui cherchent l'originalite..la collection
KETOUBOT SUR TOILE CANEVAS
chaque piece est finie a la main avec or relief
texte Hebreu / Fr / Angl noms et photo incluse.
aussi un nouveau concept graphique pour
BAR / BAT MITZVA textes et photo incluse.
Echet hayil ,Adone Olam,B.habayit H./Fr/angl
ART DECO, & JUDAIQUE
grand choix de peintures a l'huile & lithos
realisation speciale, portrait a l'huile, mural
PHOTOGRAPHIE . INFOGRAPHIE
Mariage , Bar / Bat mitzva , restoration, digital
tel. 514 747 9121 ou frankbois@yahoo.com
pour recevoir le catalogue 2003

MEUBLES SIMONICCI
Mail Cavendish
Propr. : Jacques Oiknine

5800, boul. Cavendish
Côte Saint Luc
Tél.: 514-369-0440

Des Meubles
À Votre Goût...
À Votre Prix !

Six principes pour investir avec succès à long terme

Ralph Rimokh*,
B. Comm, Pl. Fin.

POUR INVESTIR AVEC SUCCÈS, IL FAUT DU TEMPS ET DE LA DISCIPLINE. LORSQUE LES MARCHÉS SONT VOLATILS, IL EST PRÉFÉRABLE DE REVENIR AUX PRINCIPES DE BASE. EN OBSERVANT LES SIX RÈGLES ÉLÉMENTAIRES QUI SUIVENT, LES INVESTISSEURS AMÉLIORENT LEURS CHANCES DE RÉUSSIR DANS LEURS PLACEMENTS.

1. ÉTABLISSEZ UN PLAN ET RESTEZ-Y FIDÈLE

En établissant un plan, vous décrivez vos objectifs ainsi que les risques que vous êtes prêt à prendre pour les atteindre. Au moment de prendre des décisions, fiez-vous à votre plan pour être certain de rester dans la bonne voie : votre plan vous empêche de courir des risques excessifs en période de hausse des marchés et vous aide à prendre les décisions appropriées dans les moments où tout semble s'écrouler. Vous pouvez vous fixer des objectifs à atteindre à des étapes marquantes dans votre vie, par exemple, votre retraite. Votre profil de risque peut dépendre du temps dont vous disposez pour laisser fructifier vos placements, de la valeur de votre patrimoine actuel ou des conséquences que pourrait avoir la non-réalisation de vos objectifs. Bien sûr, vous êtes le meilleur juge pour décider de vos objectifs et de votre tolérance au risque, mais votre conseiller en placement peut vous aider à préciser vos buts en établissant un énoncé de politique de placement.

2. DIVERSIFIEZ ET ÉQUILIBREZ VOTRE PORTEFEUILLE

Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier. L'investisseur qui se constitue un portefeuille équilibré composé d'actions, d'obligations et de liquidités peut récolter les avantages associés à chacune de ces catégories d'actif. Les actions offrent potentiel de croissance et protection contre l'inflation, les obligations, revenu et stabilité, et les liquidités, la garantie de pouvoir saisir les occasions à venir. La diversification peut améliorer le rendement d'un portefeuille de placement et en réduire le risque inhérent. En achetant des titres de sociétés et de secteurs d'activité variés, vous pouvez compenser les faiblesses de certaines parties de votre portefeuille par les forces d'autres composantes. De même, investir sur le marché international vous met en présence de cycles économiques variés, ce qui permet de contrebalancer les faiblesses d'une région avec les forces d'une autre.

3. PENSEZ À LONG TERME

La volatilité élevée des marchés – surtout celle du marché des actions – nous oblige à penser à long terme. Les fluctuations de 5% ou plus au cours d'une même journée font croire aux investisseurs qu'ils passent à côté d'occasions uniques d'améliorer leurs rendements. Cependant, l'expérience montre qu'il ne sert à rien d'essayer de fixer les réactions du marché : il faut se concentrer sur les tendances à long terme, et non sur les variations temporaires. Selon les statistiques, plus les investisseurs conservent leurs actions longtemps, et plus ils ont de chances, en moyenne, de réaliser des gains. En disposant d'assez de temps, vous pourrez profiter des années de gains des marchés des capitaux, de loin plus nombreuses que les années de pertes, et cela même si ces dernières peuvent parfois être considérables.

4. ACHETEZ ET CONSERVEZ LA QUALITÉ

La meilleure façon d'éviter un désastre est de mettre l'accent sur la qualité. Bien que cette dernière notion soit difficile à définir, il existe un certain nombre de facteurs qui peuvent vous aider à la mesurer. Parmi eux, on retrouve la stabilité et la solidité financières,

une croissance constante des dividendes et des profits de même qu'une équipe de gestion solide capable de mettre en oeuvre un plan stratégique de croissance. Mais à l'image des grandes entreprises et des secteurs d'activité, la notion de qualité évolue elle aussi. En raison de ce roulement constant, il est important d'évaluer régulièrement ses titres et apporter les changements qui s'imposent.

5. CONSERVEZ LES GAGNANTS, ÉLIMINEZ LES PERDANTS

Les investisseurs aiment bien croire qu'ils ont choisi des titres gagnants. Même lorsque leurs choix se révèlent mauvais, il leur arrive de conserver leurs titres anémiques dans l'espoir de les voir un jour reprendre des forces. Mais souvent, pensant bien faire, ils en viennent à se débarrasser de leurs titres gagnants pour conserver leurs valeurs faibles. Comme résultat, ils se retrouvent avec un portefeuille rempli d'espoirs, mais ne rapportant rien. Bien sûr, les revirements de situation existent; cependant, il est important de faire la distinction entre en souhaiter un et évaluer froidement si une telle possibilité existe. Et on y arrive lorsque l'on a appris à accepter ses erreurs. Investir avec discipline, se débarrasser tôt des valeurs perdantes et laisser les titres gagnants engendrer des bénéfices ouvrent la porte à des rendements davantage élevés et stables.

6. PASSEZ EN REVUE, RÉÉVALUEZ, RÉÉQUILIBREZ

Une fois que vous avez établi votre plan et l'avez mis en œuvre, vous pouvez tout bonnement laisser aller les choses. Ou vous pouvez exercer un suivi de votre plan et réévaluer votre portefeuille à intervalles réguliers. Or ces étapes sont aussi importantes que la préparation et l'application du plan lui-même. Les marchés des capitaux changent. De même vos objectifs et votre profil de risque peuvent évoluer en fonction de la valeur de votre patrimoine et de votre âge. En évaluant où vous êtes rendu par rapport à votre plan ou aux marchés des capitaux, vous pouvez rectifier le tir pour vous assurer de vous orienter dans la bonne direction. Au bout du compte, planifier, réévaluer et rééquilibrer son portefeuille conduisent au succès financier.

Le meilleur plan d'action, c'est d'avoir un plan solide.

Conseiller en placements et planificateur financier chez Scotia-McLeod
On peut le rejoindre au 514-287-3637

PROBLÈMES AUDITIFS?

J'entends mais je ne comprends pas toujours
Le son de la télévision me paraît trop faible
Je fais souvent répéter mon entourage
Ma vie professionnelle et sociale en souffrent

Prothèses auditives invisibles !

Minuscules, elles s'insèrent à l'intérieur du conduit auditif.

Certaines prothèses auditives sont couvertes par : l'assurance maladie, la CSST, les vétérans et les assurances privées.

- Ajustement automatique du volume
- Légèreté et discrétion incomparables
- Ajustements internes par ordinateur
- Un son naturel pour toutes situations

* Les prothèses auditives invisibles ne sont pas payées par la RAMQ.

Autres modèles disponibles

LES CENTRES MASLIAH
Audioprothésistes

5845 Côte-des-Neiges, #475 Tel.: (514) 344-8554
1-800-550-8554

Parce que la vie mérite d'être entendue...

Réponse à l'article paru en page 28-29 de
La voix sépharade, juillet 2003

« L'anxiété serait-elle plus présente chez les personnes vieillissantes »

Vous avez été nombreux à vous manifester par téléphone ou par courriels pour demander un complément d'information : des références, des ressources, de la formation ou des conseils. Votre intérêt nous indique le besoin d'être mieux renseigné sur le sujet. Nous tenterons de donner une suite à ce propos. En attendant nous vous communiquons quelques références utiles:

- Cohen David et Cailloux-Cohen Suzanne : Guide critique des médicaments de l'âme. Éditions de l'homme, 1995.

- Servan-Schreiber David : Guérir le stress, l'anxiété et la dépression sans médicaments... Éditions Robert Laffont, 2003. (Site Web : www.guerir.fr).

- Ordre des psychologues du Québec
Tél. : 514-738-1881
courriel : servcomm@ordrepsy.qc.ca
Site Web : www.ordrepsy.qc.ca

- Association des médecins psychiatres du Québec
Tél. : 514-350-5128

Merci de votre intérêt et de vos compliments.
Arielle Sebah-Lasry, FormAction Montréal.
Courriel : formaction@sympatico.ca

Le sommet de Jérusalem

Jean-Michel Rykner

Durant les 3 jours de la fête de Soukkot s'est tenu à Jérusalem le premier « Jerusalem Summit ».

Au cours de cette conférence, plus d'une centaine de participants parmi les principaux leaders du courant néo-conservateur du monde académique, politique et des médias venant principalement des États-Unis, mais aussi d'Europe, de l'Inde et d'Israël ont débattu de la stratégie à adopter pour combattre le fondamentalisme islamique à travers le monde, renforcer le statut de Jérusalem comme pôle central et moral dans cette lutte ainsi que des options alternatives pour résoudre les défis politiques actuels au Moyen-Orient, tout ceci dans un contexte de « post-Oslo et post Feuille de Route ».

Les orateurs dont le Conseiller au Pentagone Richard Perle (« La paix ne sera possible avec les Palestiniens que lorsqu'une entité réellement démocratique verra le jour »), le journaliste et professeur Daniel Pipes (« Une véritable paix ne sera possible que lorsque les Palestiniens accepteront Israël en tant qu'État juif »), le journaliste et présentateur sur Fox News Cal Thomas, l'ambassadeur et ancien candidat à la Maison Blanche Alan Kayes, les ministres israéliens Olmert et Netanyahu (« Les terroristes palestiniens ne tuent pas accidentellement des civils, ils les visent délibérément et ceci constitue un crime contre l'humanité »), Landau et Elon ont tous été d'accord pour dire que la paix ne viendra dans cette région que lorsque le monde arabe et les Palestiniens reconnaîtront qu'ils n'ont aucun espoir de détruire Israël.

Les résultats d'un sondage réalisé à l'occasion de cette conférence révèlent que 81% des Israéliens ne pensent pas qu'un État palestinien conduirait à la paix entre Israël et le monde arabe, 75% étant d'avis qu'il serait source d'instabilité et de corruption plutôt que de paix et de démocratie, et 60% sont opposés à la Feuille de Route.

J'aime israël et j'y vais.

Les habitants de l'Amerique du Nord en nombre croissant proclament leur amour pour Israël en visitant le pays DÈS MAINTENANT. Joignez-vous aux milliers des habitants de l'Amerique du Nord qui réaffirment leur profonde préoccupation et leur engagement envers Israël - en voyageant. Veuillez remplir la fiche de renseignements ci-dessous et nous la poster aujourd'hui même. Vous pouvez aussi vous inscrire à www.goisrael.com/canadapledge. Vous pourriez être l'un des chanceux gagnants d'un voyage gratuit en Israël. Veuillez communiquer avec nous au 1 888 77-ISRAEL pour obtenir de plus amples renseignements en vue de participer à un voyage ou d'organiser une mission en Israël.

israel
MINISTRY OF TOURISM

1-888-77-ISRAEL **Office national israelien de tourisme**

Je prévois faire un voyage en israël

○ Dans 3 mois ○ Dans 6 mois ○ Dans 9 mois ○ Dans 12 mois

En remerciement de votre soutien pour le tourisme, vous recevrez des renseignements exclusifs qui vous aideront à trouver ou à planifier un voyage extraordinaire. DE PLUS vous aurez accès à des excursions uniques, à des rabais fantastiques et à des offres spéciales. Vous participerez automatiquement au tirage d'un voyage gratuit! Veuillez remplir la fiche de renseignements ci-dessous, la découper et nous la retourner, ou vous inscrire à notre site Web www.goisrael.com/canadapledge.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Tél. _____ Téléc. _____ Courriel _____

Je suis membre de _____ (synagogue/organisation)

Ville _____ Province _____

J'aime israël et j'y vais.

Veuillez remplir et envoyer à : J'aime Israël et j'y vais. 180 Bloor St.W. Suite 700, Toronto, ON M5S 2V6

Mise au point

Michael Laughrea,
B.Sc., M.Sc., M.Phil., Ph.D.

Pour un discours équilibré sur Israël

(2ème partie*)

Après avoir fait vœu "d'aller au-delà des clichés", M. Lévesque, dans Le Devoir du 12 septembre, nous sert une suite de sérieuses faussetés et de contrevérités qui adaptent les thèmes séculaires de l'antisémitisme au goût du jour: Israël trompeur, orchestrateur, provocateur, sauvage, colonialiste, meurtrier, condamné, nettoyeur ethnique; Israël mobilisateur du monde protestant fondamentaliste, manipulateur du monde palestinien, responsable de l'inconfort arabe en Judée-Samarie et de l'entassement arabe à Gaza; Israël coupable quand il agit et coupable quand il n'agit pas; Israël manœuvrant dans l'illégalité. Après une interprétation aussi ignoble que démoniaque de la réalité, parions que M. Lévesque se sentirait à l'aise, sinon inspiré, devant la fresque, à l'entrée du Pensionnat du Saint-nom de Marie, présentant un grand prêtre d'Israël coiffé d'un chapeau à cornes...

Je ne toucherai ici, parfois brièvement, qu'à la moitié des désinformations et des faussetés avancées par Lévesque.

"Le véritable cancer, c'est la colonisation israélienne des territoires occupés" (i.e. la présence de 220 000 Juifs en Judée-Samarie et à Gaza parmi 3,5 millions d'Arabes), dit Lévesque. Si l'on suit cette logique xénophobe, que penser de la présence de 1,1 millions d'Arabes (ils étaient 160 000 en 1949) parmi les 5,5 millions de Juifs vivant dans l'Israël sis à l'ouest de la ligne d'armistice de 1948? Lévesque souhaite-t-il proposer un transfert réciproque de population pour opérer la "guérison" souhaitée? L'affirmation de Lévesque est vite réfutée. 1) Il n'y avait pas de présence juive en Judée-Samarie entre 1949 et 1967 (les Juifs en ayant été expulsés par la Jordanie). Pourtant il y eut refus arabe de la paix. 2) Il n'y avait, à toute fin pratique, pas de présence juive en Judée-Samarie-Gaza entre 1967 et 1977. Pourtant il y eut refus palestinien de toute paix, malgré les offres généreuses et réalistes du plan Allon (qui proposait l'évacuation de 97% des territoires conquis en 1967): les Palestiniens se disaient que le temps était de leur côté, puisque les Juifs ne se rétablissaient pas ou peu en Judée-Samarie et à Gaza. Il y eut une accélération du rétablissement juif en Judée-Samarie entre 1977 et 1992: les Palestiniens voyant qu'il y avait maintenant un prix, bien que modeste, à payer pour le refus de négocier, il y eut les accords d'Oslo en 1993.

Entre 1949 et 2002, 94% des colonisateurs de Judée-Samarie et Gaza ont été arabes. La population juive des territoires "occupés" s'est accrue de 220 000 habitants pendant cette période, tandis que la population arabe a augmenté de 3 millions d'habitants. Lorsque M. Lévesque fait référence au "deuxième acte de l'épopée coloniale" affirme-t-il le contraire de ce qu'il veut insinuer? En termes de colonialisme, les Palestiniens ont plusieurs longueurs d'avance sur les Juifs israéliens: une langue, une religion et un alphabet non-autochtones, un drapeau à contenu autochtone nul, et aucun intérêt marqué pour l'Histoire autre que récente.

La "colonisation" de la Judée-Samarie et de Gaza, qu'elle soit faite par des Juifs ou par des Palestiniens, par voie de migration ou de naissances excédentaires, a la même signification que celle du curé Labelle au Québec. Il s'agit de peuplement du territoire, du droit d'implantation des Juifs en Judée-Samarie-Gaza, comme à Haïfa ou Tel-Aviv, ce droit étant conféré par leurs liens historiques continus avec ces régions, ainsi que par les dispositions du mandat britannique de Palestine, qui

n'ont pas encore été répudiées, les Arabes de Palestine occidentale ayant refusé la résolution de partage des Nations-unies en 1947 et n'ayant signé aucun traité de paix depuis (la Palestine orientale, 40% de la Palestine historique, se trouve en Jordanie).

Le mot "colonisation" a un deuxième sens. Il peut aussi décrire l'impérialisme d'une puissance étrangère peuplant le territoire d'un autre. C'est dans ce sens que Lévesque espérait entraîner le lecteur naïf. Les autres lecteurs savent que les Juifs qui s'installent en Judée-Samarie-Gaza ne sont pas plus "colonisateurs" ou "coloniaux" que les Gaspésiens qui s'implantent à Rimouski, les Arméniens qui retournent en Arménie, ou les Palestiniens qui viennent grossir le village voisin.

Le qualificatif "occupé" revêt aussi deux sens selon le contexte: un sens commun et un sens juridique. Si, selon le droit international, Israël pouvait être considéré comme une force occupante dans le Sinaï, malgré la nature défensive de son conflit de 1967 avec l'Égypte, ce n'est pas le cas en Judée-Samarie-Gaza puisque ce territoire n'est pas celui d'un autre état souverain, mais un territoire disputé entre 3 pays et 2 peuples depuis le refus arabe du partage de 1947. Par exemple, quand la Jordanie occupait (sens commun) la Judée-Samarie (de 1948 à 1967), la Judée-Samarie n'était pas considérée comme un territoire "occupé" (sens juridique), et personne ne se souciait de déclarer illégale la migration d'un Jordanien en Judée-Samarie. Il est raciste de considérer que la Judée-Samarie ne devient territoire occupé (sens légal) que quand des Juifs la contrôlent.

"La colonisation israélienne des territoires occupés" (sens juridique), renchérit Lévesque, "est illégale aux termes de la 4e convention de Genève". Cet argument juridique est non pertinent (la Judée-Samarie-Gaza est un territoire juridiquement disputé et non occupé) et, du reste, l'énoncé est faux. La convention de Genève (pour éviter la répétition d'exactions analogue à celles commises par les Nazis et les Soviétiques) stipule que la puissance occupante "ne déportera ni ne transférera une partie de sa propre population dans les territoires qu'elle occupe". Or les habitants juifs de Judée-Samarie-Gaza sont, tout comme les immigrants arabes en Amérique, des volontaires. Il est incorrect et abusif de nommer "transfert" les mouvements volontaires des Juifs vers la Judée-Samarie et Gaza, aussi bien que ceux des Arabes vers l'Amérique.

"La colonisation israélienne des territoires occupés" est appliquée sauvagement affirme Lévesque. En réalité, la vaste majorité des habitants juifs de Judée-Samarie se sont établis loin des centres de population arabe et il est interdit de s'établir sur des terres privées arabes. Avant de démoniser l'impact de 220 000 Juifs qui détiennent des terrains (parfois situés sur des sommets rocailleux) ne couvrant au grand total que 5% de la Judée-Samarie, il serait plus réaliste de se demander si le sentiment d'entassement ou d'inconfort ressenti par les Palestiniens de Judée-Samarie-Gaza, n'est pas surtout relié à ce qu'ils se dénombrent 3 millions de plus qu'en 1949? Se pourrait-il que 3 millions de Palestiniens additionnels occupent autant de territoire, sinon plus, et fragilisent les approvisionnements en eau autant, sinon plus, que 220 000 Juifs additionnels? (J'ignore ici, puisqu'il s'agit d'un autre sujet, l'inconfort causé par l'injustifiable terrorisme palestinien et les mesures anti-terroristes israéliennes qui en découlent et qui témoignent, soulignons-le, d'une retenue qu'on ne verrait dans aucun pays arabe et dans très peu de pays européens ou américains.)

Il y avait 200 000 Palestiniens dans la bande de Gaza en 1949; malgré une immigration arabe nulle, on y dénombre maintenant 1,2 millions de Palestiniens. L'entassement des Palestiniens de Gaza est donc largement la conséquence, non pas de l'implantation de 6000 Juifs, mais d'une fécondité palestinienne hors de proportion selon les ressources, la géographie, et le dynamisme économique réels de la région. Entre deux sermons prônant le terrorisme, les imams de Gaza avaient toute liberté de faire des recommandations de planning familial et ils l'ont fait: ils ont ouvertement encouragé l'entassement, le tout avec la bénédiction d'Arafat qui disait il y a quelques années aux femmes palestiniennes: "ayez chacune 12 enfants et donnez m'en 10". Lévesque oublie ou ignore que la résolution 242 du Conseil de Sécurité des Nations-unies, et les subséquentes résolutions sur le même sujet ne condamnent pas l'occupation, mais encouragent les deux parties à la négociation et à des compromis qui doivent inclure la restitution de certains des territoires occupés (90% des territoires occupés en 1967 ont déjà été restitués), ainsi qu'une solution juste (principalement monétaire) au problème des réfugiés palestiniens et des réfugiés juifs des pays arabes, qui furent légèrement plus nombreux que les réfugiés palestiniens. La résolution 242 et les autres sur le même sujet, sont toutes instituées dans le cadre du chapitre 6 de la Charte des Nations-unies (résolution pacifique et négociée des disputes): un grand contraste avec la résolution 1441 du Conseil de Sécurité sur l'Irak, qui, elle, se réfère au chapitre 7 de la Charte et a donc force obligatoire contre un état.

Selon moi, il y a quatre "cancers" socio-politiques entre la Méditerranée et le Jourdain. 1) Le refus palestinien de la légitimité israélienne, Israël étant considéré comme un état dont on n'accepte qu'une existence provisoire (les Arabes songent à l'état des croisés, d'une durée de 200 ans). 2) L'enseignement de la haine qui domine toujours à la télévision et à la radio palestinienne, dans les mosquées de Gaza et de Judée-Samarie, ainsi que dans les écoles et les camps de vacances palestiniens. 3) Un planning familial extraordinairement sous-développé et inconséquent, spécialement à Gaza. 4) Une culture palestinienne qui encourage la vengeance et le blâme d'autrui plutôt que l'autocritique et le dépassement de soi dans la recherche de la vérité, de la paix et de la justice. Des remèdes existent contre ces cancers. Mais ils doivent être appliqués vigoureusement et ne deviennent malheureusement curatifs qu'au bout de une ou deux générations. Commençons maintenant.

*La première partie a été publié dans Le Devoir du 8 août 2003. (http://www.ledevoir.com/2003/09/12/35950.html).

Le Dr. Laughrea est Chercheur à l'Institut Lady Davis de Recherches Médicales, Hopital Général Juif et Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université McGill

Pas de paix sans démocratie arabe

Jacques Sabbag

La Libye vient de reconnaître sa responsabilité dans les deux attentats meurtriers contre les avions de la PANAM (Lockerbie) et de l'UTA (en Afrique). Elle est aussi responsable de plusieurs autres attentats, dont celui de Berlin-Ouest en 1986. La Libye est président de la commission des Droits de la Personne à l'ONU. Le Soudan, esclavagiste, où la majorité arabe et musulmane du Nord écrase sa minorité noire, chrétienne et animiste du Sud, est membre élu de cette même commission, d'où les États-Unis ont été évincés. Le Maghreb est devenu le terrain où s'affrontent l'islamisme le plus répugnant et meurtrier (150,000 à 200,000 assassinats depuis 1992) et le pouvoir de dirigeants qui emprisonnent et torturent leurs opposants politiques et s'enrichissent impunément dans des économies à bout de souffle. L'Égypte, qui montre un visage si accueillant à ses touristes, est le pays où les homosexuels et les adversaires politiques sont emprisonnés. L'Autorité palestinienne est reconnue pour la corruption véreuse et l'exécution sans procès des adversaires d'Arafat. On pourrait hélas, continuer la liste avec les autres pays arabo-musulmans. La réaction de nos intellos gauchistes à ces faits est souvent celle-ci : la route est longue entre la répression et la démocratie; cette réalité politico-sociale reflète les cultures locales; la démocratie n'est pas faite pour tout le monde : la démocratie est faite pour les pays riches. À cela je dis : faux, archi-faux. Nous vivons sur un petit bateau qui s'appelle la Terre. Les comportements des passagers sont inter-dépendants : nous ne pouvons pas avoir, comme disent les Anglais, de « loose canons », des passagers avec des comportements qui mettent en danger la sécurité de l'ensemble du navire. L'absence de démocratie dans les pays arabes est la cause principale des tensions au Moyen-Orient.

Les régimes répressifs de ces pays doivent avoir un ennemi externe sur qui rejeter la faute de leurs échecs. Le processus est aussi vieux que la tyrannie elle-même; il fut fort bien illustré dans « 1984 » d'Orwell. Mais son actualité est soulignée aujourd'hui par Reporters Sans Frontières, que nous citons plus bas.

Pour illustrer les rapports entre démocratie et non-démocratie, je veux focaliser cet article sur un point chaud du globe : les rapports entre les pays arabes et Israël. Israël est une démocratie entourée de pays qui n'en sont pas. Toutes les sciences sociales sont fondées sur l'idée qu'un phé-

nomène social, politique ou économique doit être analysé dans sa relation systémique à son environnement.
Ceci sera le point central de cet article : le contact entre une démocratie et son environnement non-démocratique est le cœur du conflit. En effet, ce que rejettent les régimes arabes d'Arabie, de la Syrie, de la Libye et du Soudan ce n'est pas tant Israël que les valeurs et modes de vie qu'Israël représente et qui menacent la stabilité des structures d'autorité familiale, patronales, médiatiques et politiques
Dans sa « Tour d'Ezra », Arthur Koestler décrivait les réactions de villageois arabes face à leurs voisins juifs vivant en collectivité. Mauvais exemple que ces femmes juives qui travaillaient aux champs, court-vêtues et égales des hommes. Mauvais exemple que ces enfants et adolescents élevés dans la promiscuité des deux sexes. Mauvais exemple encore que ces méthodes de gestion collectiviste. Pour les potentats du village qui observaient ces mœurs israéliennes, cela sentait le soufre satanique des marxistes. Il fallait se débarrasser au plus vite de ces mauvais exemples.

ISLAM : RELIGION OU ORDRE SOCIAL ?

Le grand islamologue Khedouri[1] de l'Université de Londres pose en termes sociologiques le même problème. Il fait le point sur les échecs successifs des tentatives de modernisation des structures politiques et sociales des États islamiques. Après avoir décrit les forces islamistes qui se sont opposées depuis des siècles aux multiples tentatives de réformes démocratiques, il cite le « Rapport Munir » qui met en lumière l'incompatibilité entre l'idée de l'État constitutionnel moderne et l'État islamique. Ce rapport écrit après les émeutes ethnico-religieuses au Pakistan en 1952, souligne que : « seule une réorientation hardie de l'Islam, afin de distinguer ce qui est vital de ce qui et mort, pourrait (...) faire du musulman un citoyen du monde actuel et futur, alors qu'il n'est plus qu'une figure incongrue, archaïque » (p.516). Khedouri pose la question centrale : « L'Islam : Religion ou ordre social ? » et conclut (p.517) : « Les Musulmans occidentalisés estimaient depuis longtemps qu'il fallait transformer l'Islam (...) en un produit ou agent de changement ».
Ces musulmans de progrès sont aujourd'hui les premières et principales victimes des islamistes rétrogrades en Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Égypte et dont le héros est nul autre que Ben Laden. Ne parlons pas des autres pays arabes où les voix du progrès n'osent jamais s'exprimer. Les islamistes qui enferment leurs femmes, commettent les crimes dits d'honneur sur leurs filles soupçonnées de flirter, écrasent les syndicats, renient la démocratie et assassinent les journalistes, visent à maintenir en place un ordre social, dont ils prétendent qu'il est l'expression du vrai Coran, ce que nient les Musulmans progressistes, trop discrètement hélas.
Cet ordre social qui maintient le pouvoir arbitraire des hommes sur les femmes, des pères sur leurs filles, des

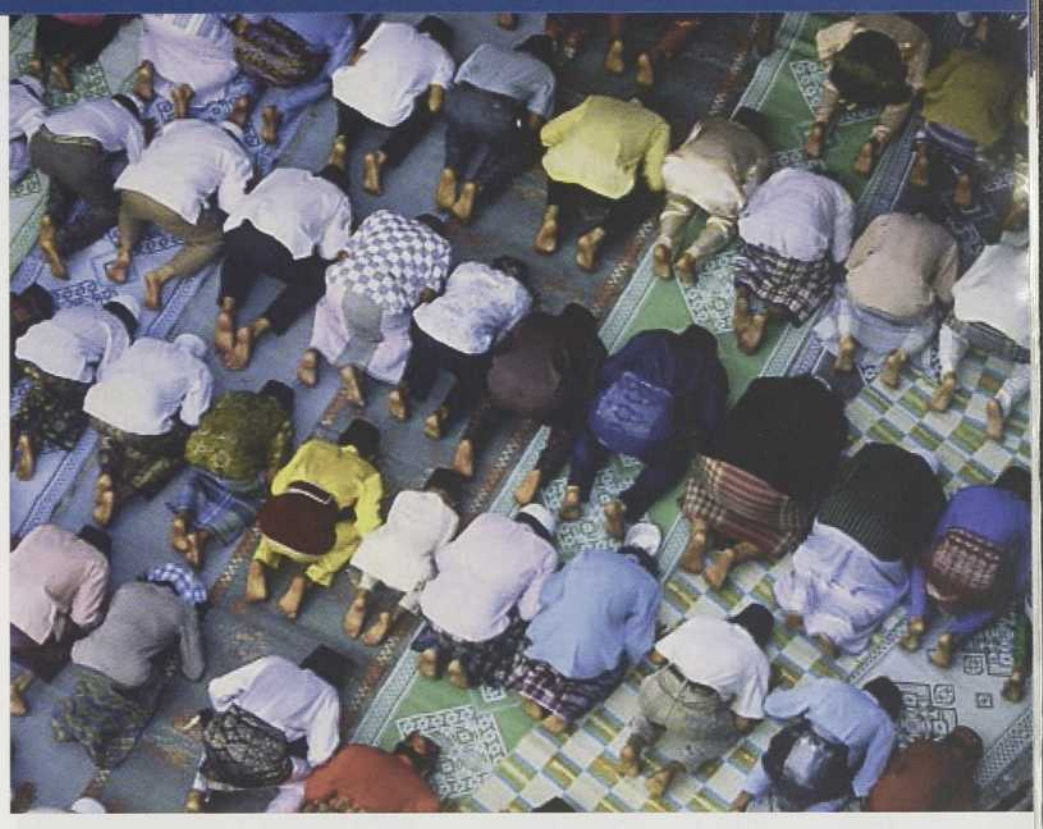

patrons sur leurs ouvriers, des chefs de village sur leurs troupes, des raïs sur leurs peuples. Toute cette structure est compromise par le mauvais exemple qui vient de l'extérieur. Pour ces islamistes, Israël est l'ennemi local mais c'est l'Occident en général qu'il faut abattre, à commencer par l'Amérique et, ne nous y trompons pas, cela inclut le Canada, récemment menacé d'attentats par les seconds de Ben Laden, à travers des communiqués d'Al-Jazira. Car les médias occidentaux qui pénètrent insidieusement les pays arabes par les soucoupes de télévision apportent des images d'un autre style de vie, d'autres rapports entre les sexes, d'autres relations de travail. Dangereux exemple que tout cela. Récemment, comme le rapportait Radio-Canada, vendredi 25 Juillet 2003, un tribunal civil marocain condamnait un groupe rock local pour satanisme!

UN SYSTÈME SOCIAL FERMÉ ET INEFFICACE

Pour atteindre la démocratie et le progrès, le monde arabe doit s'ouvrir. Telle est la conclusion choc qui vient d'un rapport de l'ONU, rédigé en

2003 par un groupe d'économistes et de sociologues arabes dirigés par une ancienne vice-première ministre de Jordanie. Ces experts donnent quelques mesures de cette fermeture des pays arabes au monde extérieur. Le nombre de livres traduits de toutes les langues en arabe est égal au cinquième du nombre de livres traduits en... grec. Or la Grèce compte dix millions d'habitants et le monde arabe... 280 millions. Autrement dit, une proportion de 140 pour 1! Ce rapport mentionne aussi qu'en 1999, l'Espagne a traduit autant de livres qu'il en fut traduit en arabe depuis... 1000 ans. Cette fermeture culturelle est pathétique. Tragique.

Et selon ce rapport d'experts arabes de l'ONU, les conséquences de cette fermeture sont autant catastrophiques au plan économique. Les économies modernes sont fondées sur la recherche de la productivité; et cette recherche dépend de l'ouverture, les échanges entre chercheurs, la diffusion des résultats. Le rapport constate que si la productivité dans les pays arabes demeure au niveau actuel, « il faudra en moyenne, au citoyen arabe, 140 années pour doubler son revenu, contre dix ans dans les autres régions du monde ». Un arabe sur cinq vit avec moins de deux dollars par jour. Le PIB combiné des 22 pays arabes est inférieur à celui de l'Espagne seule, modeste pays de 40 millions d'habitants, sans performance économique exceptionnelle : autrement dit, un citoyen espagnol produit plus que 7 citoyens des pays arabes. La catastrophe est que la productivité du travail décroît depuis 1960 : cette année-là, le PIB par habitant des pays arabes était supérieur à celui des « Tigres d'Asie ». Aujourd'hui il atteint à peine la moitié de celui de la Corée du Sud!

Qu'ont donc fait les régimes arabes de la miraculeuse manne pétrolière, des 3000 milliards de dollars de revenus générés par le pétrole en 20 ans? Le rapport conclut qu'ils ont été jetés à l'eau, en étant principalement investis en 20 ans dans dudit « capital fixe », pudique façon de nommer ici les palais, autos de grand luxe et joaillerie qui ne produisent rien pour le peuple. Cette richesse est concentrée entre les mains d'un très petit nombre, tout comme le pouvoir politique, avec comme sous-produit la corruption.

La faible productivité économique est liée à la situation de l'éducation et des femmes en particulier. Malgré les progrès de l'éducation, 65 millions d'adultes sont analphabètes. « Le coût de l'ignorance est astronomique ». Mais celui qui consiste à mettre au rancart de l'Histoire la moitié de la population, les femmes, l'est encore plus : « le monde arabe se prive lui-même de la créativité et de la productivité de la moitié de sa population ». Le rapport souligne que le sort des femmes dans les institutions arabes est inférieur à celui des femmes africaines du sub-Sahara. Les bourkas, tchadors et autres voiles n'étouffent pas seulement les femmes mais toute la société arabe.

L'OPPRESSION COMME PRODUIT DE CE SYSTÈME POLITICO-RELIGIEUX FERMÉ

Mais c'est le sort de l'ensemble de ces êtres humains qui est couvert d'un autre voile : celui de la presse arabe. Car, comme le souligne Reporters sans frontières, « l'existence d'une presse indépendante du pouvoir est une condition nécessaire au développement économique et social des pays que l'on dit pudiquement «en transition » . Un rapport du Programme des Nations-unies pour le développement (Pnud), publié en juillet 2002, a dressé un bilan accablant : les États arabes «ont enregistré le niveau de liberté le plus bas du monde à la fin des années 90». A partir d'une série d'indicateurs sur les libertés civiles, les droits politiques, l'indépendance des médias, etc., le Pnud a classé le monde arabe en dernière place, derrière toutes les autres régions du monde.

Le rapport 2003 de Reporters sans frontières (RSF) résume ainsi la situation dans la région : « La presse du monde arabe a multiplié les attaques

contre l'État hébreu à coups de discours antisémites ». Le rapport de RSF ajoute[2]:

« Pour préserver leur pouvoir et donc leurs intérêts, tout en sachant qu'ils ne disposent d'aucune légitimité démocratique, la majorité d'entre eux ont muselé la plupart des mouvements d'opposition. En focalisant leurs opinions publiques sur le conflit israélo-palestinien, ils tentent de détourner l'attention de leurs populations des problèmes internes majeurs (pauvreté, corruption, répression des minorités, etc.) ».

Le fait de dissocier la démocratie israélienne et occidentale de l'oppression dans les pays arabes n'a aucun sens. On ne peut analyser un phénomène hors de son contexte: si Israël est le bouc émissaire des États arabes les plus rétrogrades c'est précisément parce qu'il est un exemple dangereux, déstabilisateur des structures sociales de ces 22 pays construits sur des iniquités sexuelles, ethniques ou religieuses. Ainsi comme le montre RSF, il faut détourner les frustrations des peuples arabes.

Occulter ces iniquités revient à les perpétuer et à en être complice. La démocratie occidentale, si imparfaite soit-elle, est un vecteur de progrès. Mieux, c'est un vecteur de paix : rares dans l'histoire moderne sont les conflits entre démocraties. Notre devoir de démocrates, dans ce Canada quiet et dans notre Québec démocratique, est de dénoncer les entraves à la démocratie, partout où elles apparaissent. En commençant par les causes les plus manifestes : l'absence de vote libre, l'exclusion des femmes, les tortures et les assassinats des journalistes.

L'Occident s'est historiquement transformé, modernisé, sorti de la gangue médiévale au contact de ce que l'Islam lui apportait alors. Pourquoi l'Islam devrait-il rester figé sur les ruines d'un passé glorieux mais mort? Pourquoi l'Islam n'accepterait pas aujourd'hui le message démocratique de l'Occident, comme l'Occident médiéval a intégré le message musulman ?

De son enquête sur le Pakistan et sur le meurtre odieux du journaliste Daniel Pearl, le sociologue et philosophe Bernard-Henri Lévy conclut à la guerre des civilisations dans un sens très précis et clair auquel j'adhère : cette guerre est interne au monde musulman. Elle met aux prises les musulmans modernistes, avides de liberté et de progrès et les islamistes, rétrogrades. À nous d'aider les premiers à vaincre les seconds. Nous ne devons jamais faillir : le vaisseau Terre est petit et leur échec serait le nôtre.

Si votre numéro d'assurance sociale commence par un 9

Et s'il n'y a pas de date d'expiration sur votre carte d'assurance sociale, vous devez en obtenir une autre avant le

3 avril 2004

Pour en faire la demande :

Présentez-vous au Centre des ressources humaines du Canada de votre région, avec une preuve d'identité et votre permis de travail (documents originaux et en règle obligatoires). Puis remplissez un formulaire de demande.

Votre numéro d'assurance sociale ne changera pas mais votre nouvelle carte portera une date d'expiration qui correspond à la date d'échéance de votre permis de séjour au Canada. Il n'y a aucuns frais. Vous pouvez aussi faire la demande par la poste.

Programme du gouvernement du Canada visant à améliorer la gestion des NAS.

Protégez votre NAS – Protégez-vous!

Pour plus de renseignements, appelez le **1 800 808-6352**

Ou visitez le site Web de DRHC à l'adresse suivante : **www.hrdc-drhc.gc.ca/sin**

Pour trouver le Centre des ressources humaines du Canada le plus près de chez vous, veuillez appeler le **1 800 O-Canada (1 800 622-6232)**
ATS/TTY : 1 800 465-7735

Développement des ressources humaines Canada
Human Resources Development Canada
Canada

L'ethique de Tsahal

Le débat sur « The Spirit of the IDF »

Sacha Gironde

Maître de conférences en philosophie analytique
Ecole Normale Supérieure

La lutte de Tsahal contre le terrorisme palestinien est moins spectaculaire que les opérations militaires massives des Etats-Unis en Afghanistan et en Irak et moins sanglante que les opérations russes en Tchétchénie. Elle n'est pas moins efficace. Israël, d'un côté, privilégie des attaques ciblées à des opérations massives (comme on l'a analysé dans un précédent article pour la Voix Sépharade), et, de l'autre, circonscrit précisément l'action de ses soldats sur le terrain. Pour bien cerner ce second aspect des choses, il est nécessaire de se référer à un code éthique, formé d'une dizaine de principes, écrit au milieu des années 1990 par quelques cadres de l'armée et un philosophe de l'Université de Tel Aviv, Asa Kasher, spécialiste d'éthique appliquée. Il est notable, et cela contribue sans doute à expliquer les différences frappantes de son traitement du terrorisme, que l'armée israélienne est la seule au monde à disposer d'un tel code écrit. Ce code est nommé " L'esprit de l'armée de défense israélienne " ('The Spirit of the IDF'). Il se présente comme une liste de onze valeurs qui doivent guider l'action du soldat : ténacité, responsabilité, intégrité, exemple personnel, respect de la vie humaine, pureté des armes, professionalisme, discipline, loyauté, représentation et camaraderie.

La première version du code est apparue en 1994. Les sources en sont diverses : la loi juive, la loi israélienne, les conventions internationales. A son apparition le code éthique de Tsahal a suscité une polémique du fait qu'il était dépourvu de toute référence explicite au sionisme et au judaïsme, en dépit de leur influence implicite sur les principes énoncés. Le code ne faisait aucune allusion à la défense de l'Etat juif ou à l'amour du pays (ahavat haaretz), ni aux faits passés glorieux de Tsahal, et en un certain sens il était difficile de dire en quoi ce code s'appliquait aux soldats israéliens de préférence à l'armée de n'importe quel Etat démocratique. Le simple contenu du code, la liste des valeurs invoquées, ne suffit pas par lui-même à expliquer pourquoi le comportement du soldat israélien durant la seconde Intifada est plus méticuleux et respectueux de la vie humaine que le comportement du soldat russe en Tchétchénie et pourquoi l'armée israélienne privilégie, dans sa lutte contre le terrorisme, un mode d'action qui entraîne moins de pertes collatérales que le type d'opération choisi par les Etats-Unis en Afghanistan. Une hypothèse vraisemblable est que la situation à laquelle se trouve confronté Israël et la nature politique d'Israël sont suffisamment particuliers pour que ce code écrit, même dépourvu de références explicites au judaïsme et au sionisme, constitue de fait, de part l'esprit qu'il véhicule, une réponse

adéquate et politiquement et moralement sophistiquée, à cette situation.

Le débat sur le caractère soi-disant post-sioniste du code de 1994 a ainsi revêtu un caractère d'attaque idéologique ad hominem qui perd de vue la question principale : pourquoi au milieu des années 1990 le besoin s'est-il fait ressentir de rédiger un tel code ? On reprochait en fait à Asa Kasher, le seul représentant de la société civile dans le comité de rédaction, ses positions de gauche pendant la guerre du Liban. Asa Kasher s'est cependant expliqué à plusieurs reprises sur ses positions pendant la guerre du Liban et sur la manière dont elles étaient liées à ce conflit particulier et dont elles ont évolué par la suite, notamment à l'occasion de la seconde Intifada. Pendant la guerre du Liban, Kasher justifiait ce qu'il nomme des actes de désobéissance civile, comme le refus de servir dans l'armée. Un acte de désobéissance civile se définit comme une action qui vise à défendre l'idéal démocratique d'un Etat, quand il apparaît que certains principes sont en train d'être violés. Risquer la vie de soldats israéliens pour des buts militaires mal définis peut s'apparenter à une violation d'un principe démocratique. On a ainsi reproché à Kasher son manque d'amour de la patrie. Mais un motif sentimental a généralement moins de poids qu'un principe démocratique dans l'évaluation de la moralité d'une action.

Entre les années 1980 et la seconde Intifada, bien que l'armée doive faire face dans les deux périodes à des situations de guerrilla, les dissemblances sont plus importantes que les ressemblances. Du point de vue éthique qui nous intéresse ici, autant la justification des actes de désobéissance civile était éventuellement possible en 1982 au Liban, autant elle paraît absolument contraire à l'éthique aujourd'hui. Le refus de servir viole, à l'époque de la seconde Intifada, un principe démocratique important. Si l'on considère qu'il fait partie des devoirs d'un Etat démocratique d'assurer la protection de ses citoyens face à des dangers intérieurs (appauvrissement, santé, sécurité) et extérieurs (agression militaire, terrorisme), le refus de servir dans les Territoires et d'y lutter contre le terrorisme palestinien revient à accepter de mettre en danger la vie libre decitoyens dans une démocratie. Il n'y a pas de raison qu'une démocratie s'affaiblisse intérieurement, en tolérant des actes de désobéissance civile, pour préserver une apparence sentimentale de démocratie (l'opinion pacifiste), et favorise ainsi l'action des terroristes contre ses citoyens. De manière générale le code éthique de Tsahal, dépourvu de références sentimentales de droite comme de gauche, est censé pratiquement encadrer l'action nécessaire du soldat sur le terrain dans le contexte extrêmement difficile de la lutte contre le terrorisme palestinien.

La question principale qui définit le caractère éthique de l'action d'un soldat n'est donc pas celle de savoir s'il aime ou non sa patrie ou s'il adhère à une idéologie religieuse, nationaliste, post-sioniste ou pacifiste, quand il est en train de viser un terroriste. Elle est uniquement liée à la manière dont, quand il accomplit son action, les principes d'un Etat démocratique comme ceux d'Israël, sont appliqués et défendus avec bravoure et ténacité. Ce point peut sembler général, mais il est suffisamment pertinent en Israël dans un contexte extérieur (le monde arabe) et intérieur (l'assassinat de Rabin par un fanatique) où les valeurs démocratiques manacées doivent être mises en exergue. Le fait est qu'il n'y a, bien entendu, nulle contradiction entre ces valeurs démocratiques et le judaïsme et le sionisme. Une révision du code de Tsahal en 2001 a donc conduit à une référence explicite à l'Etat d'Israël et au judaïsme. Kasher a regretté cet ajout " émotionnel " au code dont il était l'auteur. Toutefois on peut arguer que dans le contexte actuel de la seconde Intifada, les terroristes palestiniens font une guerre à Israël en tant que tel, à chacun de ses citoyens, et à toutes les valeurs qu'ils représentent. L'ensemble de la société civile est visée par la seconde Intifada et pas seulement son armée. Celle-ci a donc pour vocation de répondre à une menace existentielle explicite et totale et il n'y a rien de particulièrement troublant à rappeler nommément, dans le code éthique qui circonscrit l'action de ses soldats, que Tsahal doit défendre Israël et ses citoyens.

Le code éthique de Tsahal est un des signes les plus exemplaires de la différence complète de statut moral entre le soldat israélien et le terroriste palestinien. Non seulement ils ne se battent pas pour les mêmes valeurs. Le terroriste palestinien ne se bat pas pour la démocratie et il est même loin d'être certain qu'il se batte pour la naissance d'un Etat palestinien. Mais ils ne font pas non plus la même guerre. Les terroristes palestiniens veulent une guerre totale de tous contre tous et exposent constamment leurs propres populations civiles. Depuis 2000 ils n'ont cesser de transgresser la règle élémentaire de la guerre qui veut une différence entre le combattant et le non-combattant. Ils cherchent à tirer un double avantage de cette confusion volontaire : celui d'abord de ne respecter aucune des règles éthiques de la guerre, et celui ensuite de proclamer du même coup que leur combat n'est pas de nature militaire mais politique et libératoire et que toute atteinte qui leur est faite est une attaque à la société palestinienne dans son ensemble. Les règles éthiques de Tsahal, et la présence d'un code écrit, visent au contraire à affiner, en situation de combat, et à respecter dans un contexte brouillé par l'ennemi, la différence entre combattant et non-combattant. Aussi le respect scrupuleux des onze principes du code de Tsahal par le soldat israélien signe non seulement son respect de la démocratie, mais présente également un avantage stratégique majeur, en renvoyant l'adversaire à la réalité de la guerre à laquelle il nie participer.

L'ethique de Tsahal

La motivation éthique et légale des frappes ciblées

Sacha Gironde

Maître de conférences en philosophie analytique
Ecole Normale Supérieure

Les cas de frappes ciblées contre des terroristes palestiniens posent un cas éthique typique à l'armée israélienne. En juillet 2002 l'armée de l'air lâche une bombe d'une tonne sur l'immeuble où se trouve Shehadeh, un responsable du Hamas. Il est éliminé et quatorze civils sont morts avec lui. En juin 2003 l'attaque contre le porte-parole du Hamas, Rantissi, ne laisse que des pertes civiles. Le 6 septembre 2003, l'attaque contre Ahmed Yacin, le chef du Hamas, le blesse légèrement et fait des pertes civiles. Dans de nombreux cas également Tsahal cible et élimine sans pertes collatérales un ou plusieurs terroristes. Il est important de se concentrer sur la doctrine qui prévaut dans chacune de ces occurrences et de comparer l'efficacité et le caractère éthique de cette méthode traditionnelle de l'armée israélienne avec d'autres modes d'action militaire possibles contre le terrorisme palestinien.

Plusieurs sources normatives assurent la légalité des frappes ciblées israéliennes contre les terroristes palestiniens. Ces frappes ne peuvent pas être assimilées à des actes d'assassinat, prohibés d'un point de vue légal et moral. Le premier point est que ces frappes sont conformes à la loi israélienne. Elles le sont dans la mesure où les actes terroristes peuvent être considérés comme des actes de guerre impliquant en retour une action défensive et préventive militaire qui peut se substituer à des tentatives moins directes de poursuite en justice des terroristes. Au début de 2002, l'avocat général de Tsahal a défini les conditions précises selon lesquelles les frappes ciblées contre les terroristes étaient légales : 1) il est confirmé que le suspect a organisé des attaques terroristes par le passé et qu'il planifie de nouvelles attaques ; 2) L'Autorité Palestinienne a ignoré les demandes d'arrestation des terroristes visés ; 3) Il n'a pas été possible ou paraît impossible d'arrêter le terroriste visé ; 4) La frappe n'est pas décidée sur un motif de vengeance mais a pour but d'empêcher une attaque susceptible d'infliger des pertes humaines.

A la suite de ces spécifications de l'avocat général de Tsahal, la Haute Cour de Justice israélienne a pris en considération les recours introduits contre la politique de frappes ciblées par un député arabe israélien, la veuve d'un activiste du Fatah à Naplouse et deux organisations locales des droits de l'homme. La Haute Cour a tranché en faveur de la conception du gouvernement israélien selon laquelle la seconde Intifada n'est pas un soulèvement populaire, mais une confrontation armée au sein de laquelle les terroristes sont des combattants armés qui ne peuvent recevoir la protection du droit international. Ce jugement de la Haute Cour n'a pas fait l'unanimité, certains experts estimant que l'armée israé-

lienne est une force d'occupation et que seuls les cas d'auto-défense immédiats pouvaient motiver l'élimination d'un ennemi.

Toutefois, bien qu'elle soit plus complexe, la justification des frappes ciblées du point de vue du droit international appuie le point de vue israélien et correspond à deux critères. Le premier critère est de définir la situation comme une situation de guerre, auquel cas il est légitime d'éliminer son ennemi en temps de guerre. Le second critère est d'éliminer cet ennemi avecdes moyens et une méthode militaires. Pour certains, le premier critère ne s'applique pas. En particulier, dans la mesure où les Palestiniens n'ont pas d'Etat, et donc pas d'armée nationale, toute action militaire de Tsahal peut sembler sortir du cadre légal. Mais la loi internationale est plus tranchée que ne le voudrait cet argument : elle ne reconnaît que la paix ou la guerre. Et étant donné que l'Etat d'Israël et les Palestiniens sont depuis trois ans dans un conflit armé, l'élimination des ennemis armés est légale. Elle doit cependant être exécutée selon une méthodologie clairement militaire, c'est-à-dire par des moyens directs et reconnaissables (par opposition à des ruses qui dépassent le maniement des armes de combat). Rien ne dit en revanche que les armes doivent être égales entre les parties. Un avion F16 lâchant une bombe d'une tonne sur un terroriste est un moyen frontal et transparent, et il n'en demeure pas moins qu'Israël n'utilise que très faiblement les ressources de son arsenal dans sa lutte contre les terroristes.

Ce qui importe également est le caractère éthique de ces frappes. Le problème est d'épargner les non-combattants lors d'une frappe et la frappe ciblée contre Shehadeh, qui a tué quatorze civils dont neuf enfants, présentait un ratio de pertes collatérales qui paraît assez clairement outrepasser les bornes d'un calcul utilitariste. Le calcul en l'occurrence doit tenir compte du fait qu'à plusieurs reprises, alors que l'occasion d'éliminer Shehadeh se présentait, il avait été épargné parce qu'il était accompagné par sa femme et ses enfants. Entre temps il continuait de planifier des attaques contre des Israéliens. D'un point de vue utilitariste, donc, il aurait rétrospectivement mieux valu ne pas l'épargner une première fois. Mais la doctrine qui prévaut à l'exécution d'une frappe ciblée découle de considérations plus complexes connues, dans l'éthique militaire, sous l'appellation de 'doctrine du double effet', et qui est d'une nature non strictement utilitariste. Succintement, cette doctrine énonce qu'il y a toujours une différence éthique entre les deux types d'action suivants :

1) Un agent commet délibérément un acte mauvais en vue de promouvoir une conséquence bonne.

2) Un agent cherche à promouvoir une conséquence bonne tout en anticipant la possibilité d'effets secondaires mauvais.

La doctrine du double effet (appelée ainsi parce que le deuxième type d'action a deux effets) énonce que le premier type d'action est moralement inférieur au second, toutes choses étant égales par ailleurs. Au moment des frappes ciblées cette doctrine est dans l'esprit de l'état major israélien sans doute sous la version plus complète suivante :

1) L'acte de combat (ici la frappe ciblée) est légitime (et on a vu à quelles conditions elle l'était).

2) L'effet de l'acte est moralement acceptable : il s'agit de la destruction d'un ennemi.

3) L'intention est bonne : elle est uniquement concentrée sur l'ennemi combattant et non sur des innocents ; le dommage collatéral éventuellement produit ou prévisible ne fait pas partie des intentions en jeu.

4) Les effets positifs produits par cet acte de combat compensent nettement les conséquences néfastes (le meurtre d'innocents) qui peuvent découler de manière prévisible de cet acte.

La plus grande difficulté repose sur le troisième point. Comment assurer qu'une intention de frapper est strictement concentrée sur l'ennemi combattant alors qu'il est prévisible que des civils innocents seront frappés avec lui ? L'idée est que l'exécutant de la frappe doit avoir fait tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'il n'éliminera pas en frappant des non-combattants. C'est une certitude difficile à obtenir et les conditions ci-dessus ne stipulent pas que l'absence de certitude doit entraver l'action. Le chef d'état major de Tsahal, Moshe Yaalon, s'est excusé des pertes civiles lors de la frappe contre Shehadeh, en invoquant une erreur dans le renseignement ; c'est-à-dire en laissant entendre que toutes les conditions d'investigation préliminaire des circonstances avaient été au moins prises en compte. On peut souligner également qu'un cas très peu souhaitable est celui d'une attaque manquée qui entraîne des représailles. Le 24 septembre 1997 le Mossad a tenté d'empoisonner à Amman un leader du Hamas Khalid Mashaal qui a survécu et qui a conduit Israël à faire des concessions importantes à la Jordanie, comme la libération de Ahmed Yacin. Ce dernier a également survécu à la frappe récemment dirigée contre lui et les conséquences prévisibles sont probablement équivalentes ou pires que celles qu'aurait entraîner son élimination.

La question qui se pose est donc celle de l'efficacité des frappes ciblées. De manière générale on peut les préférer à l'invasion territoriale pour des raisons de coût politique et militaire. Reste à savoir laquelle des deux méthodes est la plus susceptible d'entraîner le démantèlement de l'infrastructure terroriste dans la mesure où il est apparu dans les derniers mois que l'Autorité Palestinienne n'avait pas l'intention d'y procéder elle-même. Sans doute les frappes ciblées sont-elles un moyen relativement efficace de dissuasion et de harcèlement psychologique des terroristes, bien que la structure extrêmement ramifiée de leur organisation leur permet de concevoir et de réaliser des attentats en représailles. Il semble donc qu'une intensification des frappes à tous les échelons des organisations terroristes est le moyen le plus efficace et aussi le plus moral de mettre à bas le Hamas et les autres organisations terroristes. Cette méthode présente moins de conséquences néfastes pour la population civile, mais son intensification est nécessaire pour contraindre et démoraliser suffisamment les terroristes et créer ainsi chez eux un effet comparable à celui que produirait une confrontation plus directe sur le terrain.

Mahatir de Malaisie, le Bil'am moderne

Sylvia Assouline

Lorsque Mahthir Mohamad, Premier ministre de Malaisie, fut l'hôte en octobre 2003 de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) regroupant 57 chefs d'État arabo-musulmans, il savait que pour être écouté par tout ce beau monde, il fallait un dénominateur commun; non pas le bien-être et le progrès d'un milliard trois cents millions d'individus qu'ils représentaient (qui s'en soucie?), mais la haine de l'ennemi commun, à savoir les juifs et Israël en particulier.

Quand il s'est mis, donc, à cracher son venin sur ce minuscule peuple qui « gouverne le monde par procuration », l'Union européenne et les États-Unis ont dénoncé ce discours aux relents de vieil antisémitisme européen. En réalité, en analysant de plus près le discours de Mahathir Mohamad, on s'aperçoit qu'il est à la fois le Balak et le Bil'am moderne.

En effet, après être sorti d'Égypte, le peuple d'Israël, bande d'esclaves nouvellement affranchis et sans aucune formation militaire, fut sauvagement attaqué par des nations puissantes et hostiles dont Amalek, les Émorites avec les géants Og et Sihon, aux armées plus puissantes et plus redoutables que celles de Pharaon et qui voulaient anéantir dans l'oeuf, le peuple hébreu.

Moshé menait chaque fois son peuple vers la victoire.

Lorsque les juifs arrivèrent aux abords de Moav, les Moabites furent saisis de frayeur car leurs puissants protecteurs Sihon et Og venaient d'être détruits par les Hébreux. Bien qu'ils savaient qu'ils n'avaient rien à craindre des Bnei Israël (D. avait interdit à Moshé de livrer bataille à Moav), ils se dotèrent d'un roi, Balak, pour venir à bout des juifs.

Avant de s'attaquer aux Bnei Israël, Balak décida de découvrir le secret du succès phénoménal de ce peuple qui, depuis Yetsiat Mitsraïm n'arrêtait de vaincre une nation après l'autre. Il consulta les Midyanites chez qui Moshé avait séjourné. Ceux-ci connaissaient son secret et en firent part à Balak: « le succès de Moshé et ses adeptes est dû au pouvoir de leur langue. Quand ils crient vers D., celui-ci exauce toutes leurs requêtes. Pour vaincre les juifs, il faut utiliser la même méthode qu'eux. Nous te conseillons de convoquer Bil'am (le prophète des nations) dont la puissance verbale égale celle de Moshé (à comparer aux propos du Malaisien qui dit que le secret des juifs vient du fait que c'est un peuple qui pense).

Midyan et Moav étaient des ennemis jurés, mais la haine commune du juif et la volonté de l'anéantir les unissaient à présent (exactement comme les 57 pays de l'OCI). Bil'am, lui-même qui ne demandait pas mieux que de nuire aux juifs accepta la proposition de Balak de maudire les Bnei Israël. Seulement voilà, chaque fois qu'il voulait maudire les juifs, D. faisait fourcher sa langue et l'obligeait à prononcer le contraire de ce qu'il pensait. Au lieu de malédictions, ce sont des bénédictions qui franchissaient ses lèvres. C'est à Bil'am que l'on doit le fameux: « Qu'elles sont belles tes tentes Yaacov, tes demeures, Israël » pour ne citer qu'un seul

exemple parmi tant d'autres.
Analysons, à présent, quelques points saillants du discours de Mahathir Mohamad concernant les juifs. A l'instar de Balak il cherche le secret du succès des juifs: « les juifs sont des gens qui pensent. C'est en utilisant la pensée qu'ils ont survécu à 2000 ans de pogroms». Il cherche donc à les insulter et déclare: « ils ont inventé le socialisme, le communisme, les droits de l'homme et la démocratie pour pouvoir, comme les autres, jouir de ces mêmes droits et c'est ainsi qu'ils ont acquis le contrôle des pays les plus puissants et qu'ils sont devenus une puissance mondiale, toute petite communauté qu'ils sont.» A l'instar de Bil'am qui voit ses malédictions se transformer en bénédictions, Mahathir croit accuser les juifs de méfaits alors qu'en réalité et à son insu, il en fait l'éloge car il n'affirme rien d'autre que c'est grâce aux juifs que s'est imposée l'idée que tous les êtres humains ont des droits inaliénables et que les peuples devraient être libres de choisir leurs gouvernements. Les Occidentaux sont en mesure d'apprécier cela mais les dictatures arabo-musulmanes sont encore loin de cette cible.
Mahathir Mohamad dit également que « les Israéliens et les juifs contrôlent l'économie et les média du monde. » Selon Amir Taheri (National Post du 21 octobre 2003), si ces propos sont vrais, « ils ne seraient rien d'autres qu'un compliment pour les Israéliens et les juifs puisque le monde jouit d'un niveau de prospérité dont on ne pouvait même pas rêver il y a une génération à peine en plus d'un accès sans précédent à l'information.»
Que dire de la question palestinienne? Mahathir Mohamad reconnaît « qu'un demi-siècle de lutte pour la Palestine n'a rien accompli; que la situation est bien pire qu'elle ne l'était.»
Mis à part ses remarques qui se voulaient haineuses à l'égard des juifs, le discours de Mahathir Mohamad discréditait surtout les musulmans et les chrétiens mais personne ne s'en est plaint. Tant qu'on s'attaque aux juifs, à tort ou à raison, on fait l'unanimité et les applaudissements sont très chaleureux.
Espérons tout de même que la raison l'emporte un jour et que les représentants de l' OCI comprennent l'indécence et la monstruosité de cet acharnement de un milliard trois cents millions de musulmans à vouloir détruire ce minuscule petit pays de six millions d'Israéliens dont le seul péché est de lutter pour sa survie. Sinon, D. fasse, que tous ces pays animés par le désir commun d'une «victoire finale contre le peuple juif» subissent le même sort que celui de Bil'am.

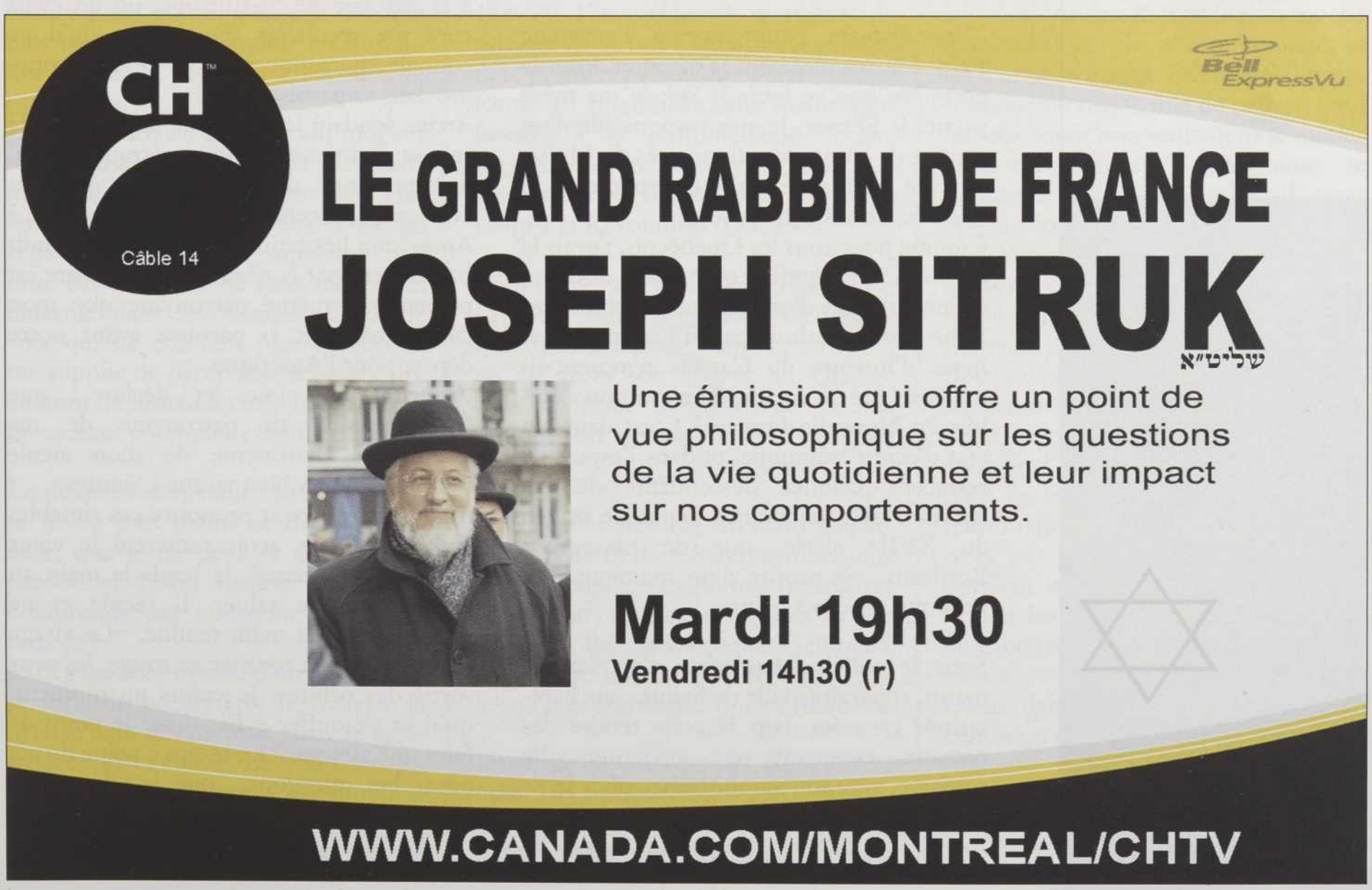

Un secret bien gardé !

Recherches de Jean-Marie Gélinas

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CHARENTE MARITIME, UN CONTRAT PROVENANT DES ANCIENS GREFFES DES NOTAIRES DE LA VILLE DE SAINTES, DÉVOILE POUR LA PREMIÈRE FOIS L'EXISTENCE DANS CETTE VILLE DE CRYPTO-JUIFS VENUS D'ESPAGNE DURANT LE 16E SIÈCLE.

Mon histoire commence à l'automne 1973. Laissez moi vous la raconter. Pour la première fois, je foule le sol de ma mère patrie, la France. Je suis responsable d'un groupe de jeunes fonctionnaires du Ministère de la Justice du gouvernement du Québec, en stage d'études.
Comme pour tous les Québécois, j'avais la certitude tranquille que mes ancêtres étaient français d'origine ou du moins, des francophiles catholiques d'Europe. Les livres d'histoire du Canada n'avaient-ils pas enseigné qu'aucun Juif n'avait pu s'établir en Nouvelle-France ? C'est dans cet état d'esprit tranquille, et dans l'espoir de retracer quelques descendants de ma famille restée en France depuis le milieu du XVIIe siècle, que de passage à Bordeaux, je profite d'un moment libre pour me rendre à Saintes.

Sous le soleil d'Aquitaine d'un samedi matin, apparaît la ville de Saintes aux habitations creusées dans la craie tendre des coteaux, évoquant une ancienne ville romaine, avec son amphithéâtre où jadis se pressait, les jours de fêtes, la population avide de spectacles sanglants.

Je parcours à pied toute la ville, m'adressant aux gens, leur demandant s'ils connaissent une personne portant mon nom de famille. À la tombé du jour, forcé de reconnaître que ma famille a disparu de cette ville. Je me rends en dernier recourt à la paroisse de St-Eutrope, où un vieux curé me reçoit, et me déclare qu'il ne connaît personne portant mon patronyme dans sa paroisse.
Arrive soudain le vicaire de la paroisse. Je repose la même question : connaissait-il une personne dans sa paroisse pouvant être une descendante de ma famille ? Après une hésitation, le vicaire répondit brièvement par la négative. Le vicaire est porteur du même patronyme que mon aïeule, habitant la paroisse avant notre départ pour l'Amérique.
J'exprime ma joie, et déclare : que contrairement au patronyme de ma famille, le patronyme de mon aïeule semble toujours bien vivant à Saintes.
Mal me pris d'avoir prononcé ces aimables paroles. Après avoir remercié le vieux curé de son accueil, je tends la main au vicaire pour le saluer. Il recule et ne répond pas à la main tendue. Le visage congestionné et tourner au rouge, les yeux sortis des orbites. Je crains un moment, qu'il va s'étouffer ? Est-il sur le point de faire une attaque ? Le temps à peine de me poser ces questions, que le silence est rompu et suivi d'une pluie d'injures de

nature qui m'est inconnue :
« Soyez assuré monsieur que nous ne sommes pas de la même race ! Que ma famille n'a jamais contracté de mariage avec ceux de votre race ! Votre race a toujours vécu du sang de l'Europe et de la France ! C'est grâce à l'Allemagne, depuis la dernière guerre, que l'Europe et la France ont pu enfin s'épurer de ceux de votre race !
Ceux qui comme vous ont survécu, sont tous partis en Amérique, comme vous, et restez-y tous ! La France n'a pas besoin de vous ! Depuis votre départ, l'Europe et la France se portent mieux sans ceux de votre race ! »
Et d'autres injures semblables répétées plusieurs fois, de manière insistante.
J'étais resté debout devant lui, désemparé, ne sachant que penser, sans comprendre ce qui arrivait. Aussi brusquement que l'incident avait éclaté, le vicaire nous quitte, s'engage derrière moi dans un long couloir en hurlant des injures, et disparaît à l'arrière du presbytère.
Le vieux curé est assis devant moi sur une chaise, la tête entre les deux mains. Il se lève et vient vers moi. Des larmes coulent de ses yeux. Pose un regard douloureux et suppliant sur moi. Il s'empare de mes mains, les enferme dans les siennes. Et d'une voix qui ne contient plus l'émotion, me supplie de pardonner à son vicaire au nom de Jésus-Christ. Je reste figé, ne sachant comment réagir.

Le désarroi m'envahit ! Brusquement, je libère mes mains et dis au vieux curé, que je ne peux et ne veux pas pardonner à son vicaire. Que je ne comprends pas pourquoi il m'a dit tout ça ?
Je dégage mes mains, d'un pas pressé, je sorts du presbytère. Je traverse la grande cour devant moi, entre le presbytère et l'église de St-Eutrope. Derrière moi, j'entends les supplications du vieux curé. J'arrive dans un coin du mur de la crypte de St Eutrope, dissimulé dans la noirceur du mur, je m'appuie un instant sur la pierre. J'ai la tête en feu, je me sens complètent vidé. Le front collé sur la pierre, je ne contrôle plus mes émotions. Je pleure en pensant à mes malheureux ancêtres qui avaient dû vivre avec de tels individus. En pensant à eux, le calme revient dans mon esprit. À cet instant, je jure de ne jamais oublier cet incident, et de combattre l'antisémitisme.
C'est à partir de ce moment là, que ma tranquille certitude sur l'origine catholique de ma famille et des autres familles qui forment le Peuple québécois est ébranlée. Profondément troublé par cette crise d'antisémitisme, je commence une longue recherche, qui dure depuis, et qui se poursuit encore.
Dans un premier temps, j'ai retracé les différents patronymes portés par les membres de ma famille au cours du 16e et 17e siècle. À l'origine, le surnom de « Juif Élie » fut semble-t-il, le premier patronyme porté. Transformé en Juiellineau, une forme plus intégré à la prononciation locale. L'évolution du patronyme continue sous la forme de Jullineau, conservé jusqu'à la Révolution française.

En France, au milieu du 17e siècle, l'ancêtre signe son nom Gellineau, qu'il transforme de nouveau en 1659, un an après son arrivée au Québec sous la forme définitive de Gélina, francisation du patronyme espagnol Gélida.

Les recherches aux Archives Départementales de la Charente-Maritime, à La Rochelle, ont permis de trouver les contrats de notaires signés au 17e siècle par l'ancêtre Étienne Gellineau, tandis que les notaires écrivaient sur les mêmes contrats, Étienne Jullineau.

Dans un de ces contrats datés du 23 mars 1642 (3E 2670), on trouve pour la première fois la trace de l'existence d'une petite communauté crypto-juive, habitant la ville de Saintes. On croyait cette communauté disparue. Dans le contrat, on trouve le nom caché d'un rabbin nommé Da Mosen. Le Da devant le nom Mosen signifie dans la tradition juive espagnole : Dayan .
Dans ce contrat de notaire, notre ancêtre, Étienne Jullineau déclare être âgé de 18 ans, demeurer chez Mathurin Da Mosen (le rabbin Da Mosen) et être son élève.
Plus loin, sur le contrat, le notaire écrit qu'Étienne Jullineau est accompagné par Mathurin Da Mosen, dont le métier officiel est Maître sargier et que celui-ci, accepte d'être témoin de l'exécution d'un jugement prononcé par le juge de la cour seigneuriale de St-Eutrope : la vente d'une vigne par un certain Pierre Horry (Uri) à Étienne Jullineau.
L'acceptation par le rabbin Da Mosen d'être témoin de cette transaction, laisse croire, que la transaction touche deux membres de sa communauté, et qu'il a un lien avec Étienne Jullineau. Il est aussi raisonnable de penser, qu'il lui enseignait non seulement le métier de sargier (tissage), mais aussi le Judaïsme. Étienne étudiait-il pour être un jour le remplaçant du rabbin Da Mosen auprès des siens ? La question est troublante ?
Depuis l'Édit de François Ier, du premier juin 1540, le Parlement de Bordeaux était le seul tribunal habilité à prononcer une condamnation à mort pour le plus grand crime de cette époque : l'hérésie. Même si les protestants de France attiraient le plus l'attention de l'Inquisition sur eux, il n'en reste pas moins que les crypto-Juifs devaient se surveiller. À l'époque, on brûlait les hérétiques sur les bûchers de Libourne et de Saintes.

C'est dans ce contexte de 1658, comme d'autres crypto-Juifs, Étienne Jullineau (Gélinas) et son fils Jean, âgé de 12 ans, ont pris le bateau pour la Nouvelle France.

Refoulé à l'entrée

Marc-Alain Wolf

L'université McGill organisait le 5 et 6 septembre derniers un colloque intitulé Représenter le XXè siècle. Intéressé par ce colloque, je m'étais procuré sur Internet le programme et le résumé des interventions. Travaillant comme médecin la semaine, non disponible le samedi matin, je me réjouissais de goûter à ce colloque le samedi après midi. Je me réjouissais d'autant plus que les thèmes abordés rejoignaient mes centres d'intérêt, que ce soit la question du ressentiment dans l'histoire ou encore la question juive et la question d'Israël. Sur ces derniers points deux conférenciers étaient annoncés. Jacques Ehrenfreund devait traiter de la nationalisation de la mémoire juive au XXè siècle et Michel Warschawski de l'État d'Israël (Israël : anachronisme et réalité. Entre la philosophie coloniale du XIXè siècle et le clash des civilisations du XXIè).

J'ai été refoulé à l'entrée du colloque par un de ses deux organisateurs, monsieur Marc Angenot, et n'ai pu obtenir le moindre soutien de la co-organisatrice, Régine Robin.

Dans un article récent du Monde, Ilan Greilsammer, professeur de science politique à l'Université Bar Ilan, s'inquiète de l'engouement de certains milieux intellectuels occidentaux pour l'extrême gauche antisioniste israélienne dont Michel Warschawski est, peut-être, le meilleur représentant. Un engouement et une fascination qui permettent le retour, par la petite porte, de l'équation « sionisme = racisme » et de la remise en question d'Israël et de sa légitimité.

Ayant été refoulé à l'entrée du colloque, je ne peux que citer le résumé de la conférence de monsieur Warschawski :

« L'état d'Israël est le dernier régime colonial en place. Il s'est formé au moment où débutait la décolonisation. Mais il s'inscrit aussi dans une réalité géopolitique très centrale de la seconde moitié du XXè siècle : la guerre froide et le nationalisme arabe. D'où sa position et son auto-perception comme position avancée de la civilisation (chrétienne et capitaliste) face aux barbaries (musulmanes ou communistes). C'est ce qui la place, à l'aube du XXIè siècle, à l'avant-garde de la croisade libérale contre les peuples. »

Liberté à Michel Warschawski de dire ce qu'il veut. Je me demande cependant si ce discours, qui fait d'Israël la position avancée de la civilisation chrétienne et capitaliste et l'ennemi des peuples, répond à l'intention du colloque qui était de livrer « une image perspicace et forte » de la réalité historique. Peut-être y aurait-il eu place pour d'autres analyses ? C'est une des questions que j'aurais voulu poser.

Puis-je espérer qu'à l'avenir Marc Angenot et Régine Robin se montrent plus accueillants ?

Il y a eu en septembre 2002, à l'Université Concordia, des violences physiques qui ont empêché un ancien Premier ministre d'Israël de s'exprimer librement. Il y aura eu désormais, à l'Université McGill, un colloque à huis clos où le procès d'Israël a été confié à un analyste aussi controversé que Michel Warschawski et réservé à un public sélectionné. Ainsi va la démocratie dans nos universités.

BS"D

ABI networks .com

(514) 990-1416

8270 Mountain Sights #301
Montreal, Qc. H4P 2B7

ABI NETWORKS :: Solutions informatiques ::

:: Informatique sans inquiétude
:: Service de réparation rapide
:: Service de réseaux
:: Récupération de données
:: Stratégie de Sauvegarde
:: Pare-feu et sécurité
:: Applications de commerce électronique
:: Consultation IT
:: Ordinateurs et serveurs sur mesure
:: Câblage de réseau
:: Contrats de service et de maintenance
:: Conception Web et hébergement
:: Enregistrement de domaine .com.net.org.ca

Microsoft CERTIFIED Partner

:: Worry-Free Computing
:: Fast Repair service
:: Network Services
:: Data Recovery
:: Backup strategies
:: Firewalls and Security
:: E-Commerce Applications
:: IT Consulting
:: Custom-Built Computers / Servers
:: Network wiring
:: Web conception and hosting
:: Service & maintenance contracts
:: Domain name registration .com.net.org.ca

TOP 10
Google YAHOO! msn
looksmart LYCOS overture
Ranking & Optimizing

Discours de clôture du colloque « Identités sépharades et modernité »

2e partie

Armand Abécassis
Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3

La question est urgente et d'une actualité brûlante en Israël. Il est évident que le modèle religieux dominant, insistant et puissant en Israël est le modèle achkenaze, dans la vie quotidienne, dans les images du judaïsme en général, et dans les institutions, bien qu'il existe un grand rabbinat sépharade. Cela est d'autant plus paradoxal que les Israéliens sont installés dans une région du monde massivement arabe et musulmane. Le judaïsme achkenaze a été élaboré en milieu occidental et chrétien. Comment pourrait-il s'y maintenir tel qu'il fut pendant deux millénaires, et tel qu'il fut témoigné face à des non-Juifs Chrétiens et à des nations qui se réclamaient du Nouveau Testament et non du Coran ? Si j'ai qualifié le judaïsme sépharade de judaïsme judéo-musulman, c'est parce qu'il représente une modalité particulière de vivre et de comprendre le judaïsme face à des personnes et à des États chrétiens. Notre question s'approfondit par conséquent et se dédouble : qu'est-ce qui caractérise l'image du judaïsme quand le vis-à-vis construit sa destinée sur les principes coraniques? D'autre part, la terre d'Israël étant habitée par les Chrétiens et les Musulmans, que deviennent les judaïsmes séphardade et ashkénaze en Israël? Doivent-ils se perpétuer tels quels à cause de leur double environnement musulman et chrétien? Il faudrait alors maintenir le double grand rabbinat! A moins de penser à leur unité, bénéfique du point de vue interne pour notre peuple, et du point de vue externe, face aux populations religieuses, coraniques et évangéliques.

Mais on peut penser plus loin encore pour montrer la chance inouïe que possède le judaïsme sépharade autant en Israël que dans le monde européen, canadien et américain principalement. Rappelons que la confrontation entre le judaïsme et la culture générale fondée sur la raison et sur ses deux principales productions dans la philosophie et dans la science, fut assumée d'abord par le judaïsme sépharade, d'abord en Égypte aux IXe et au Xe siècle, ensuite et surtout en Espagne au XIe, au XIIe et au XIIIe siècle. Il est toujours resté fidèle à cette ouverture et à cet accueil de la civilisation occidentale, difficile, dangereux mais nécessaire. Il n'a pas craint d'assumer ce dialogue dont le représentant le plus illustre, mais pas l'unique est, comme vous le savez, l'aigle de la synagogue, Maïmonide ou Rambam. Le judaïsme sépharade possède donc cette caractéristique de pouvoir dialoguer simultanément avec la culture arabo-musulmane et avec la culture occidentale. Il a donc un rôle éminent à jouer aujourd'hui, dans une actualité qui échoue malheureusement à entreprendre ce dialogue. Je crois trouver dans cette responsabilité la réponse à la véritable question cachée sous tous les problèmes traités ces deux jours dans tous les ateliers et dans les séances plénières. Cette question est à poser courageusement et de face: il n'existe plus de communautés juives sépharades aujourd'hui dans les pays arabo-musulmans et, de manière générale, dans les pays afro-asiatiques. Que veut dire alors être sépharade en Europe, au Canada ou en Amérique, pays éminemment occidentaux? A cause des circonstances historiques et des localisations géographiques ne faut-il pas céder le pas au judaïsme ashkénaze dont l'Occident est le lieu naturel et historique de son éclosion et de son développement. Que signifient en effet, en dehors du folklore, le couscous à

Montréal, les boulettes aux petits pois à Paris, l'alose au piment rouge et au citron à New York ou la Dafina à Los Angeles?

Eh bien! l'actualité qui n'est pas seulement historique mais métaphysique nous fournit la réponse à la redoutable et paradoxale question de la perpétuité du judaïsme sépharade en Occident. Nous nous ouvrons à un temps d'histoire où le dialogue entre la culture sémitique arabo-musulmane et la culture occidentale qu'on qualifie de judéo-chrétienne est urgent et décisif. Plus généralement encore, c'est comme au XIIIe siècle et comme à la Renaissance, un nouveau visage de l'Occident qui se dessine à partir de sa nouvelle maîtrise de la nature et des outils qu'il fabrique pour mieux y installer l'homme. C'est un nouveau visage de l'humain qui est en train de prendre forme, et il est normal qu'il rencontre, pour la quatrième fois de son histoire, la vision religieuse et spirituelle de l'homme et de sa valeur. D'abord au temps des grands empires et des Babyloniens à partir de la mythologie en Grèce, en troisième lieu au temps de la Renaissance née à partir des découvertes de l'espace terrestre, enfin depuis le XVIIIe siècle, à partir de la découverte de l'espace céleste. Et toujours la même question resurgit au sein même de cette maîtrise du monde : quelle place, quel rôle, quelle vision de l'homme a-t-on face à cette maîtrise?

Aujourd'hui, comme depuis Abraham, nous Juifs portons l'Espagne en nous, nous avons peur non de l'homme mais pour l'homme et pour l'aventure humaine. Nous sépharades avons été déplacés par l'histoire et par les nécessités économiques, politiques et religieuses de nos terres d'origine vers les pays occidentaux. Nous y avons retrouvé, dans la vie de tous les jours, nos frères ashkénazes, leur noblesse, leur dignité, leur intelligence et leur souffrance inouïe, mais demeurés, eux, dans leur espace originel en Occident. Nous les avons rencontrés également en Israël, notre terre commune. Face à la civilisation occidentale, notre peuple a élaboré le modèle que nous avons qualifié d'achkenaze, du nom même du peuple qui a produit la barbarie nazie. Face à l'Orient, notre peuple a élaboré le modèle que nous avons qualifié de sépharade, du nom du pays qui a expulsé ses Juifs en 1492.

Peut-être alors pourrions-nous nous risquer, en l'occurrence, à quelques propositions.

En Israël, territoire situé dans une région arabo-musulmane, le dialogue entre les sépharadem et les achkénazim est une dure épreuve pour ces derniers, car ils ont à apprendre à connaître et à signifier positivement la place centrale occupée, pour des raisons géographiques historiques et spirituelles, par la culture sépharade.

En dehors d'Israël, dans les régions occupées par les ashkénazes, et par les sépharades qui s'y sont installés aujourd'hui, le dialogue est une dure épreuve pour ces derniers car ils ont à connaître et à signifier positivement la place centrale occupée pour des raisons historiques géographiques et spirituelles, par la culture ashkénaze.

Et comme l'actualité oblige l'Occident à réexaminer ses rapports avec l'islam et à réviser de manière radicale l'image incomplète qu'il s'en est faite jusqu'à présent, ne pourrait-on considérer que le peuple juif, à travers les ashkénazes et les Sépharades a pour fonction aujourd'hui de montrer au monde qu'il dispose de la clef et de la signification véritable de cet affrontement?

Le judaïsme sépharade, ou, mieux, le modèle sépharade du judaïsme, ancré dans ses origines espagnoles et andalouses, est porteur non d'une nostalgie ou d'une curiosité scientifique uniquement, mais aussi et surtout d'une dialectique constitutive de la culture et de la civilisation de ce troisième millénaire. On ne peut le réduire à un folklore ni à un objet de science, ni à une pure mémoire du passé. Il doit être prêt à assumer son rôle de médiateur entre les cultures dont il porte la marque, la dialectique et le témoignage. Il est à la convergence de la culture occidentale et de la culture orientale, nées toutes deux autour de la Méditerranée, leur commune origine.

Mishpachat Chebat donates Scholarship to Technion

The Canadian Technion Society is pleased to announce that a Perpetual Scholarship has been established by the Chebat Family of Montreal, the "Mishpachat Chebat Scholarship".

Dr. Jean-Charles Chebat, Professor of Management at the École des Hautes Études, Université de Montréal, spent a year on Sabbatical in 1992 at the Technion with his wife, Claire Gelinas Chebat and their three children, Daniel, 14, Miriam, 12 and Elise, 8. Dr. Chebat's mother joined them as well for the year in Haifa.

Dr. Chebat worked in the Faculty of Management, and Mrs. Chebat, a Professor of Linguistics at U.Q.A.M., worked in the Department of General Studies. The children attended public school, having studied Hebrew at Talmud Torah's Snowdon branch.

Dr. and Mrs. Chebat feel very deeply that Israel needs the support of its friends overseas and are pleased to offer this scholarship, which will be given to deserving students in the Faculty of Management and General Studies.

For more information on donating scholarships to the Technion please call Roslyn Spears Wiener at 735-5541.

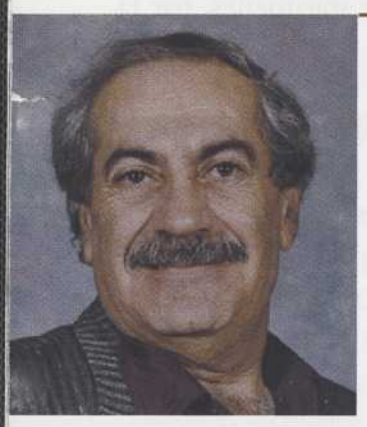

Roger Elmoznino

De tout un peu... un peu de tout

■ LES VIGNES DU SEIGNEUR

Les vignes et le vin sont présents depuis des temps immémoriaux en Israël. La vigne était un trésor que les Hébreux utilisaient avec ingéniosité : les branches souples et solides pour tresser des paniers, les feuilles en somptueuses robes pour envelopper les mets, la pulpe si riche en engrais ou en nourriture pour les animaux, et bien sûr les grains de raisins gorgés de soleil qui cachent dans leur fine peau le goût sucré du divin fruit. Ce divin fruit qui donne le vin blanc qui rafraîchit les jours de canicule, le vin rosé qui délie les langues et colorie les mots et le vin rouge à la couleur changeante du rubis éclatant à la rouille mordorée et qui prélude aux bénédictions.

■ KINNERETH CHELLI

Pèlerin, touriste, curieux, voyageur..... qui, en Terre d'Israël, ne s'est pas arrêté un instant sur les rives du Kinnereth? Tous les poètes l'ont dit : le lac de Tibériade est le miroir du monde. Quand le ciel est bleu, le lac vole la couleur au ciel; quand la brume voile les arbres, le lac se couvre d'une toile si diaphane que les embruns font des perles irisées. Mais au soleil de la fournaise du midi, l'eau s'embrase... À chaque heure du jour, à chaque époque de l'année, le Kinnereth a une place dans le cœur de chacun en Israël et en Diaspora.

■ « NON, JE N'AI PAS OUBLIÉ... »

Avec Enrico, toute notre génération peut dire « je me souviens...» : Raymond Leymis et ses complaintes orientales; Lili Labassi et sa voix frissonnante; Lili Borniche qui entremêlait le français et l'arabe; Salim le grand Salim; Sami El Magrebi qui restera à jamais le maître d'une musique andalouse qui a fait rire, chanter, danser et pleurer. Ces musiques font partie de notre mémoire et il est doux parfois de se souvenir.

■ PETIT OISEAU DE RETOUR

Venu du Sahara, porté par de petites ailes, le petit-duc d'Israël est un hibou qui refait son apparition. Le Sa'ir (poilu en hébreu) niche dans les palmeraies ou les oliveraies de Bet Shéan et du Jourdain. Le petit-duc d'Israël est redevenu un chaînon important de la chaîne alimentaire dans la nature du pays.

■ JUIFS À HARLEM

En plein centre de New-York, à Harlem au coin de Lenox Avenue et de la 128e rue, deux cents noirs américains célèbrent chaque semaine le shabbat. Les fidèles suivent strictement les lois de la Torah et les préceptes du Talmud. L'office du samedi matin est plein de ferveur et, même si l'on est surpris par le rythme des cantiques scandés par les mains, on est ému lorsque le rabbin sort la Torah.

KADOCH ET FILS

3 adresses pour vous servir

CITÉ CACHÈRE
4765 VAN HORNE
MONTRÉAL
733-2838

EURO CACHÈRE
2069 ST LOUIS
VILLE ST LAURENT
744-1400

MAISON KADOCH
5555 WESTMINSTER
COTE ST LUC
369-1844

SPÉCIAUX POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE ET JANVIER 2004

PONTHIER
MARRONS CUITS
$ 5.99
PQT DE 500 GR

EMETH
BISCOTTES-MEZONOT
$ 3.99
PQT DE 560 GR

LES DÉLICES DE MÉMÉ HÉLÈNE
CONFITURES ASSORTIES
$ 1.99
POT 350 GR

NORA
CITRONS-BELDIS
$ 2.99
720 ML

NORA
OLIVES VERTES DÉNOYAUTÉES
$ 9.99
BOîTE 2KG

DYNA-SEA
IMITATION CRABE
$ 6.49
PQT DE 450 GR

DYNA-SEA
CREVETTES-SHRIMPS
$ 5.99
300 GR

MILBRICK
FEUILLES DE BRICK
$ 5.99
PQT DE 10

SAUMON FUMÉ
$ 9.99
LA LIVRE

LES CIGARES ET PASTELLES
À LA VIANDE
$ 7.99
LA DOUZAINE

LES FROMAGES DE FRANCE
CAMEMBERT ET BRIE
$ 7.99
LES 250 GR

PETIT NAVIRE
MOUSSE DE THON
$ 4.99
2 X 80 GR

REINE DE DIJON
MOUTARDE EXTRA FORTE
$ 1.99
370 GR

LES TRUFFES MARICA
EXCELLENTE QUALITÉ
$ 22.99
LA BoîTE

LES GATEAUX MAISON
-MARBRÉ
-CAROTTE
-BANANE ET CHOCOLAT
-NATURE
-NOIX ET RAISIN
$ 5.99

L'éxode des Juifs d'Afrique du Nord

par Sarah Carlen

ALORS QU'ILS CREUSAIENT LES FONDATIONS DE LA CAPITALE DE LEUR IMPÉRATRICE DIDON A CARTHAGE, ACTUELLEMENT UNE BANLIEUE DE TUNIS, LA CAPITALE TUNISIENNE, LES PHÉNICIENS TROUVÈRENT DES PIERRES TOMBALES GRAVÉES EN HÉBREU.

C'était en 813 avant l'ère commune. De plus, l'inscription hébraïque la plus ancienne en dehors d'Israël a été découverte à Volubilis, aujourd'hui Oualili au Maroc. Les Juifs ont donc vécu en Afrique du Nord au moins seize siècles avant l'avènement de l'Islam en 622.

Les armées arabes musulmanes ont mis plus de 50 ans pour conquérir la région qui, vers la fin de la conquête, était gouvernée par La Cahena, ou Dahyia, de la tribu judaïsée des Djerawas, membres de la nation berbère des Zenata. Les victoires qu'elle remporta sur les armées arabes la consacrèrent Reine du Maghreb. Quelques années après la conquête en 698, le calife Omar II (717-720) réglementa très strictement la vie des Juifs et des Chrétiens en pays musulmans. Du jour au lendemain, ils devinrent dhimmis ou citoyens de seconde classe dépourvus de tout droit et pour qui l'infraction de certaines clauses du Pacte d'Omar entraînait la peine de mort. Leur vie quotidienne était, à certaines périodes et sous certains souverains, une série interminable de craintes, d'humiliations et, quelquefois, de massacres et de conversions forcées. L'écrivain tunisien Albert Memmi affirme que si l'on excluait les fours crématoires et les massacres de Kishiniev, il n'y eut pas moins de victimes juives de conversions forcées et de massacres en pays musulmans qu'en pays chrétiens.

Il y eut aussi cependant des périodes de vie paisible et harmonieuse qui permirent l'essor d'une symbiose judéo-musulmane culturelle et spirituelle telle qu'il était parfois futile d'essayer de déterminer l'origine de certaines coutumes, croyances et superstitions chères aux deux communautés, juive et musulmane. Par exemple, Voinot cite trente et un "saints" vénérés par Juifs et Musulmans, cinquante "saints" juifs que les Musulmans vénéraient et quatorze "saints" musulmans que les Juifs vénéraient.

La Tunisie et le Maroc obtinrent leur indépendance en 1956 et l'Algérie en 1962. L'indépendance fut la conséquence de plusieurs facteurs: le rôle peu brillant de la métropole pendant les deux guerres mondiales ternit son image dans ses colonies. A l'instar des autres puissances impériales, la France fut obligée de se rendre à l'évidence et d'accepter le fait historique inéluctable qui lui indiquait la seule voie à suivre désormais: celle de l'indépendance de ses colonies. Du côté des colonisés, un certain nombre d'entre eux avaient fréquenté les meilleures universités françaises ou ils avaient non seulement internalisé certains concepts jusqu'alors étrangers, entre autres, liberté, nationalisme, et patriotisme, mais s'étaient aussi munis de moyens - intellectuels, diplomatiques et politiques - de les obtenir.

Quand, en 1961, le Général De Gaulle admit pour la première fois que l'Algérie francaise n'allait peut-être pas rester francaise pour longtemps, les Musulmans commencèrent à harasser les Juifs, à brûler leurs synagogues,

profaner leurs cimetières, expulser un grand nombre d'entre eux, enlever et tuer quelques-unes de leurs personnalités. Bien que, durant la seconde guerre mondiale, les Juifs aient joué un rôle important dans la résistance en France et en Algérie, ils furent soumis par le gouvernement de Vichy a un numerus clausus dans les écoles et les universités, beaucoup furent renvoyés de leurs postes et, de plusieurs points de vue, ils devinrent, en fait, parias dans leur propre pays. Pendant les sept ans que dura la guerre d'indépendance, la plupart des Juifs d'Algérie adoptèrent une attitude neutre. Toutefois, un petit nombre se joignit aux Arabes et d'autres aux Français. C'est ainsi que, dans la famille Lévy d'Alger, le père, leader socialiste et sympathisant du F.L.N. algérien, (Front de Libération Nationale), fut tué par l' O.A.S. francaise (Organisation de l'Armée Secrète), et le fils, sympathisant de l'O.A.S., fut tué par le F.L.N.
Se rendant compte qu'ils seraient plus en sécurité avec les Français qu'avec les Algériens, les Juifs quittèrent en masse, en abandonnant tous leurs biens. Quelques-uns partirent pour Israël, d'autres le Canada ou les États-Unis, mais la plupart déclaraient qu'ils allaient "rentrer", ce qui indique a quel point ils avaient internalisé la France comme étant leur "chez soi". Trigano explique cette attitude ainsi: [...] du point de vue de sa conscience, le judaïsme algérien avait déjà oublie en Algérie sa spécificité, renoncé à faire de son existence l'objet de sa pensée.
Mais ce monde si chatoyant qui fut le nôtre a disparu. Il nous habite. Il n'habite plus nos enfants. L'identité du judaïsme algérien n'est plus.

Pendant la seconde guerre mondiale, ni les Tunisiens ni les Français ne protégèrent les Juifs de Tunisie qui furent recrutés par les Nazis pour les travaux forcés. Le débarquement des Alliés en mai 1943 marqua, pour les Tunisiens, la fin d'un cauchemar qui dura six mois pendant lesquels les autorités tunisiennes s'étaient montrées indifférentes à leur sort, et les Français n'étaient que trop prêts a "obéir aux ordres" des Nazis. L'une des personnalités les plus brillantes de l'élite intellectuelle tunisienne fut Habib Bourguiba. Il réussit é convaincre Pierre Mendès France, un juif séfarade qui était alors Premier ministre de France d'accorder officiellement à la Tunisie son droit a l'indépendance. Cette déclaration fut suivie, le 20 mars 1956, de l'indépendance. Cinq jours plus tard, les Juifs de Tunisie vécurent une expérience mémorable: pour la première fois, ils se rendirent aux urnes en tant que citoyens à part entière afin d'élire les représentants de la Première Assemblée Constituante Tunisienne. Quelques semaines plus tard, Habib Bourguiba fut élu unanimement Président a vie et il nomma un juif, André Barouch qui avait combattu à ses cotés pour l'indépendance de leur pays, Ministre de la Planification et de la Reconstruction. L'année suivante, lors d'un remaniement ministériel, Bourguiba remplaça Barouch par un Musulman et il n'y a plus eu de Juifs au gouvernement tunisien depuis lors.
Contrairement au Maroc et à l'Algérie, l'accession à l'indépendance ne provoqua pas, en Tunisie, beaucoup de violence contre les Juifs. Toutefois, un grand nombre furent expulsés et la plupart quittèrent leur terre ancestrale pour Israël, les autres choisirent la France ou l'Amérique du Nord.

Le statut légal des Juifs du Maroc sous la domination francaise était semblable à celui des Juifs tunisiens. Sous le régime de Vichy, la poussée du nationalisme marocain et la propagande antisémite nazie renforcées par l'autorité et l'influence du mufti de Jérusalem: al Amin al Husseyni, remplirent les Juifs de crainte et d'appréhension. Ceuta, Tétouan et Tanger étaient des centres d'entraînement militaire pour les membres de la CARNA (Comite d'Action Révolutionnaire Nord Africain), et de diffusion de littérature nazie et de programmes de radio en arabe et en berbère d'où partaient des messages tels que: Le Juif vous ronge comme la vermine ronge la brebis, la France le protège. Il est l'agent de la France, le suppôt de la France. L'Allemagne enferme et pourchasse les Juifs et confisque leurs biens. Si vous n'étiez pas les esclaves de la France, vous pourriez agir de même.
Certains dirigeants musulmans tels Abd al-Khalig Torres et Muhammad al-Wazzari s'indignaient du fait que la France ait "émancipé" les Juifs et ils exigeaient le retour du Pacte d'Omar et du statut de dhimmi. Les pachas de Casablanca et Marrakech interdirent aux Juifs d'habiter dans le même quartier que les Musulmans et ils les exclurent graduellement de la vie économique du pays. Mais, lorsqu'en 1956, la France accorda son indépendance au Maroc, le roi Mohamed nomma un juif, le Dr. Benzaquen qui avait grandement contribué àl'indépendance de leur pays, ministre des postes. Mais le Premier ministre, Si Embarek Bekkai, trop modéré pour certains, fut bientôt remplacé par Abdallah Ibrahim, un gauchiste qui nomma un Musulman au ministère des postes et dont la première décision fut de couper les relations postales avec Israël. En 1957, une loi interdit au ministre de l'intérieur de donner un passeport aux Juifs qui, par conséquent, ne purent plus quitter le pays légalement. Ceux qui échouaient dans leur tentative d'émigration illégale étaient emprisonnés et torturés. Au lieu de les décourager, cela poussait les Juifs à tout essayer pour quitter leur pays.
Cette hystérie collective atteignit son point culminant en janvier 1961, dans la catastrophe du Pisces, petit bateau de pêche qui coula avec les cinquante Juifs qui se trouvaient à bord. Peu après, Mohamed V mourut et l'une des premières décisions que prit son fils, Hassan II, fut de restituer aux Juifs leur droit de quitter le pays. Il s'ensuivit un exode massif, surtout vers Israël, mais aussi vers la France et l'Amérique du Nord.
En 1948, il y avait 150.000 Juifs en Algérie, il n'y en a plus aujourd'hui; 300.000 au Maroc et 125,000 en Tunisie, il n'en reste que quelques milliers dans ces deux pays.
Il incombe à ceux d'entre nous qui gardent encore un clair souvenir des beaux cotés de notre vie là-bas, qui chérissent encore notre culture et la mémoire de nos chers disparus qui ont tant contribué à ces pays qui ne sont désormais plus les nôtres, de tout faire afin de sauvegarder ce qu'il est encore possible de sauvegarder.

ORT: Une vision moderne de l'éducation et de la formation

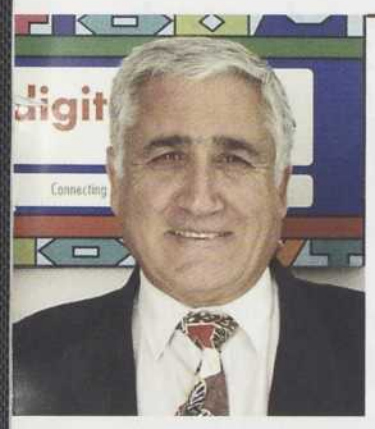

Henri Lévy

L'ORT, Organisation internationale de Recherche et de formation Technique, est l'une des plus anciennes et des plus importantes organisations internationales privées et non gouvernementales, opérant dans le domaine de la formation. Organisation à but non lucratif et apolitique, elle a pour philosophie de permettre à tous et à chacun de s'aider soi-même à travers la formation.

L'ORT est une organisation juive, fondée à Saint-Pétersbourg il y a 123 ans afin de venir en aide aux juifs russes assignés à la "zone de résidence" par un décret tsariste de 1794.

En 1921, ayant étendu son action à toute l'Europe de l'Est elle naît à Berlin sous le nom de l'Union Mondiale ORT.

Avec plus de 290 000 étudiants dans le monde, l'ORT est présente sur cinq continents. Depuis sa création en 1880, environ 3 millions de personnes ont bénéficié des structures de cette organisation par le biais d'écoles, d'ateliers de formation ou de projets d'assistance technique.

L'ORT, c'est un enseignement, une culture et l'occasion de larges contacts humains dans un climat de tolérance et de respect réciproque.

Le budget de l'ORT Mondiale atteint 300 millions US$ pour l'année 2003. 7% de ce montant provient de campagnes de collecte de fonds initiées par la direction administrative et financière de l'ORT à Londres et à travers elle, les diverses organisations nationales telles que l'ORT Canada, l'ORT Suisse, l'ORT France, etc... Les 93% restant proviennent de gouvernements, entreprises privées, taxes d'apprentissage, frais de scolarité, etc... On peut toutefois affirmer que 1 US$ récolté par l'ORT génère environ 15 US$ dans les pays bénéficiaires.

L'ORT Canada, sur l'initiative de ses bureaux de Montréal et à Toronto, a participé en 2003 au financement des réseaux scolaires de l'ORT en Argentine, en Israël et en Russie.

L'ORT Coopération internationale : Une assistance aux pays en voie de développement

Depuis ses bureaux de Washington, de Moscou, de Genève et de Johannesburg, l'ORT Mondiale offre son expertise et son soutien technique aux organismes qui aident les pays en voie de développement. Des programmes sont mis en place en Afrique, en Amérique du Sud, en Asie et en Europe de l'Est.

Des projets de formation et d'assistance technique

Les programmes de l'ORT contribuent au développement économique et social des populations grâce à la formation professionnelle, à la formation et au perfectionnement des adultes et à l'assistance technique. Les projets exécutés à travers le monde sont financés par des agences d'aide bilatérale et multilatérale, ainsi que par des fondations et organismes privés.

PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITÉS

Agriculture et Développement rural

Les agriculteurs sont initiés aux nouvelles techniques agricoles. Les projets de sylviculture visent à améliorer la gestion des forêts et la protection de l'environnement.

Approvisionnement en eau et Urbanisme

Des spécialistes de l'ORT organisent des sessions de formation pour tous les niveaux du personnel technique et administratif municipal.

Formation professionnelle et Technologie de l'information

L'ORT s'occupe de la gestion de la formation, de la construction des centres de formation, de l'acquisition des équipements, du développement des programmes et du matériel didactique.

L'informatique fait partie intégrante de la plupart des projets exécutés par l'ORT : projets d'entretien des routes, d'approvisionnement en eau, de formation professionnelle…

Développement communautaire

Une éducation préscolaire et des cours de santé et nutrition pour mères et enfants sont organisés en vue d'assurer une meilleure qualité de vie dans les régions les plus démunies.
Différents éléments sont aujourd'hui intégrés dans ce type de projets : l'éducation des parents, la nutrition, la création d'emplois et d'activités génératrices de revenus, ainsi que l'établissement de petites entreprises.

Transport et entretien routier

L'ORT a une riche expérience dans le domaine des projets d'entretien des routes, des transports fluviaux, des bacs, des ports et de la gestion portuaire.

Soutien aux initiatives démocratiques / Renforcement des institutions

De récents projets exécutés dans les pays de l'Est, au profit des ONG, intègrent de nouvelles méthodes pour consolider leprocessus démocratique tendant vers une économie de marché.
Quelques exemples de projets
En Afrique du Sud, où l'ORT dispose d'un bureau régional de coopération, plusieurs programmes ont été mis en place :
Un programme d'études pour la prévention de la toxicomanie auprès des enfants (2001-2004), a été créé à Soweto, en association avec des organisations de prévention contre la toxicomanie et le PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues). Financement : Aide Britanique (DFID).
Un programme de formation, « Digital Village » (2002-2005), a été conçu avec le soutien de Hewlett-Packard et de la société locale MacSteel, en vue de permettre à la communauté défavorisée de Dikhatole d'accéder aux technologies de l'informatique. En juillet 2003, Hewlett-Packard a aussi accepté de financer deux autres "Digital Village", l'un en Ukraine, à Slavuvytch (près de Kiev) et le second à Tula, à 300 km de Moscou, en vue de former, pour l'un, les rescapés de Tchernobyl et le second, une population de jeunes et adultes à la recherche d'emploi.
L'ORT Afrique du Sud, depuis 1999 gère un projet de formation à l'intention des chômeurs d'Alexandra Township dans les disciplines de l'informatique, l'entreprenariat, la formation de formateurs en science et technologie, les techniques bancaires et le management.
En Afrique de l'Ouest, grâce à l'aide suisse (DDC), l'ORT a démarré au Sénégal un projet d'appui au Monde Rural et, en Guinée, une école forestière où sont formés les Agents Techniques des Eaux et Forêts. L'ORT est également présente au Mali, et en Gambie, grâce à un financement de la Banque africaine de Développement.
En Afrique Centrale, grâce à un financement de la Banque Mondiale, l'ORT forme au Tchad, le personnel cadre du Ministère des Travaux Publics et des Transports. Depuis plus d'une année, à la demande d'Exxon (Esso) l'ORT forme des agriculteurs au Tchad qui ont été déplacés suite à la construction du pipeline reliant le Tchad et le Cameroun pour l'acheminement du pétrole.
En Amérique du Sud, la Coopération internationale mène des projets dans divers domaines.
Des programmes de formation professionnelle sont instaurés à l'intention de communautés géographiquement isolées du Mexique (1998-2001) et de jeunes déscolarisés issus de familles démunies du Venezuela (1996-1999 et 2000-2001).
Un projet de formation professionnelle à distance est mené au Brésil (1981-1992) dans les domaines de la gestion, de l'entretien des installations électriques, de la plomberie et de l'éducation pour adultes.
Depuis 1995, en Europe de l'Est et du Centre, l'ORT conduit des projets d'initiation à la démocratie en vue de renforcer et développer la communauté des Organisations non gouvernementales d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine et du Monténégro. Elle mène en outre, en coordination avec des organisations non gouvernementales, un programme d'appui au secteur social d'Albanie. Au Kosovo, elle conduit un programme de réhabilitation de dix écoles primaires et secondaires endommagées par la guerre, en apportant un appui tant au niveau de l'infrastructure, que de la formation des dirigeants et professeurs.
Et enfin, pour l'Asie, en Inde, suite au tremblement de terre qui a frappé le Gujarat en janvier 2001, l'ORT s'engage avec d'autres organisations non gouvernementales, à soutenir la réhabilitation des communautés touchées par la catastrophe. En Chine, l'ORT a établi quatre centres pilotes de formation et de perfectionnement des cadres (1991-1996).
Des anciens élèves de l'ORT Maroc sont actuellement membres sympathisants de l'ORT, bureau de Montréal. Ceux qui souhaitent les rejoindre sont priés de contacter le bureau de l'ORT à Montreal ou à Genève:

ORT Montréal
5165 Sherbrooke Street West, Montréal, QC
H4A 1T6, Canada
tel : 514 481 2787,
email : emmanuelk@ortcanada.org

ORT Genève
Bureau de la coopération Internationale,
BP 192, 1211 Genèce 20, Suisse
tél : + 41 22 919 42 34,
emal : ort.icd@bluewin.ch
Internet : http://ortcoop.free.fr

Jewish Public Library
Bibliothèque publique juive
הספריה היהודית העממית
"דישע פאלקס ביבליאטעק

La société de généalogie juive de Montréal

Stanley Diamond raconte l'étrange façon par laquelle il est arrivé à la généalogie. Il est porteur d'un gêne rare (Beta-Thalassemia) qui est très souvent mal diagnostiqué par les médecins. Aussi s'est-il intéressé à sa propre famille afin de les informer qu'ils étaient potentiellement porteurs de cette maladie. Il s'est penché sur les actes notariés de sa ville natale, Ostrow Mazowiecka en Pologne. De fil en aiguille, il s'est fait un fichier personnel de 14 000 noms, qui a été indexé par son épouse Ruth. Il y a aujourd'hui plus de deux millions d'entrées relatives aux Juifs de Pologne. L'organisation montréalaise Jewish Record Indexing, Poland fondée par Stanley Diamond est affiliée à d'autres organisations aux États-Unis et en Grande Bretagne et est officiellement reconnue par le gouvernement polonais. Les entrées datant de plus de 100 ans sont sur Internet. Celles qui sont moins anciennes ne sont pas sur Internet, en raison de lois de confidentialité polonaises, mais peuvent être obtenues sur demande.

Ruth Diamond a indexé plus de 75 000 entrées sur la communauté juive de Montréal, datant de 1841 à 1942. Elle a pu avoir accès aux microfiches d'actes notariés faites par le notaire Drouin, un passionné de généalogie, en 1942. Alan Greenberg est le spécialiste des logiciels de généalogie.

La société de généalogie juive montréalaise, présidée par Stanley, est en relation avec plus de 80 autres sociétés de généalogie juive dans le monde et elles tiennent un congrès annuel, et il existe un périodique d'excellent niveau, Avoténou. Il y a actuellement cinq chapitres au Canada : à Vancouver, à Calgary, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa et à Montréal. En 2002, l'association internationale des sociétés de généalogie juive a honoré Stanley Diamond pour son œuvre, sa compétence et son dévouement.

Merle Kastner espère bien intéresser les Sépharades de Montréal à la généalogie. La société reçoit des conférenciers le troisième lundi de chaque mois. Des ateliers sont offerts à la Bibliothèque juive les premiers dimanche du mois pour aider les personnes à commencer leur arbre généalogique, à les initier aux logiciels existants ou à parfaire les arbres existants.

Merle, Alan et Stanley sont tous d'accord que la généalogie est une passion. Il y a en chacun le goût d'être détective. Cela permet de renouer avec le passé et de retrouver des branches familiales dont on a parfois perdu la trace. Essayez donc ! C'est contagieux ! Visitez www.jewishgen.org et vous serez certainement envoûté…

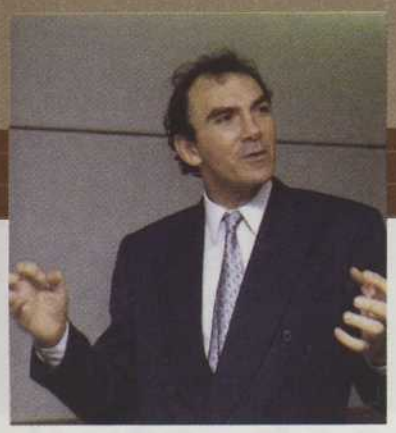

Communities in Ukraine

Shalom Aleichem Lived in Kiev

Léo Paul Dana

University of Canterbury
New Zealand.

ISRAEL BEN ELIEZER, BETTER KNOWN AS THE RABBI BA'AL SHEM TOV AND FOUNDER OF THE HASSIDIC MOVEMENT, IS SAID TO HAVE BEEN BORN IN 1700 IN THE PODOLIA PROVINCE OF THE UKRAINE. SADGORA, A TOWN ON THE OUTSKIRTS OF CHERNOVSTY, WAS ONCE THE HOME OF 10,000 JEWS AND THE SEAT OF THE RUZHIN HASSIDIC DYNASTY. THE SYNAGOGUE HERE HAS SINCE BECOME A SECTION OF A FACTORY.

The ancestors of today's Ukrainians arrived from central Europe between the 6th and 8th centuries, displacing indigenous Finnic tribes. The medieval principality of Kiev was founded in the 9th century and by the 10th century, a Jewish community was already thriving in the area..

By the end of the 14th century, the Grand Duchy of Lithuania ruled much of today's Ukraine. Ukrainians were also governed by the Ottoman Empire. With the partition of the Polish-Lithuanian Commonwealth and with acquisitions from the Ottoman Empire, the Russian Empire eventually obtained most of the Ukraine, while the western Ukraine became part of the Austro-Hungarian Empire. Though the Ukrainian and Russian languages are similar, the Tsars banned the Ukrainian language during the 19th century. Yiddish however, continued to flourish.

By the 1890s, the Jews comprised 30% of the urban population of the Ukraine. Kiev's regal synagogue, located at 29 Schekovitskaya Street, was built in 1894. The 1897 census identified 1,927,268 Jews residing in Ukrainian territories. As the 19th century came to a close, Odessa was home to 139,000 Jews.

After the First World War, the Ukraine declared its independence from Russia.

Although Lenin had promised to recognize a sovereign Ukraine, the Bolsheviks put an end to independence in 1920. Western areas of the Ukraine were divided among Czechoslovakia, Poland, and Romania; the eastern Ukraine became the Ukrainian Soviet Socialist Republic. In the west, the city of Lvov (Lviv) was under Austro-Hungarian administration before 1918 and subsequently situated in Poland until 1939.

In 1939, the Soviet Union annexed Polish sections of the Ukraine. The German invasion of the Soviet Union resulted in Nazi occupation of the entire area of Ukraine and the mass murder of the Jewish community of Kiev at Babi Yar.

According to the census of 1959, Kiev had 153,500 Jews and Odessa had 106,700. Of all the Jews living in the Ukraine at the time, only 3% declared Ukrainian as their mother tongue.

In 1988, a Jewish Cultural Society was formed in Odessa. In 1989, the Ukraine had fewer than half a million Jews, of whom 100,000 were in Kiev and almost 70,000 in Odessa and the surrounding oblast. In August 1991, the Ukraine proclaimed its independence from the Soviet Union. In October 1991, the Ukrainian Jewish Congress was established. On December 8, 1991, the Ukraine joined Russia and Belarus in the new Commonwealth of Independent States (C.I.S.).

In 1992, the International Solomon University was established in Kiev, one of very few Jewish universities operating in Eastern Europe. Readers may contact this institution at :
postmaster@sol.freenet.kiev.ua

In recent years, synagogues that had been confiscated under Soviet rule have been returned to the Jewish communities of Donets, Drahobych, Kharkov (Kharkiv), Kirovograd, Lvov (Lviv), Odessa, Shepetovka and Vinnitsa..

In 2000, Kiev's Great (Brodsky) Synagogue, built in 1898 by sugar-industry tycoon Lazar Brodsky, was rededicated as a Jewish community center. In 1926, the synagogue was closed down and converted into a puppet theater.

Trilogie

Annette Paquot

MOÏSE RAHMANI, QUI EST L'ÉDITEUR DE LA REVUE LOS MUESTROS, LA VOIX DES SÉPHARADES, EST, NOTAMMENT, AUSSI L'AUTEUR DE RHODES, UN PAN DE NOTRE MÉMOIRE, PARIS, ÉDITIONS ROMILLAT, 2000, DE SHALOM BWANA, LA SAGA DES JUIFS DU CONGO, PARIS, ÉDITIONS ROMILLAT, 2002 ET DE LES JUIFS DU SOLEIL. PORTRAITS DE SÉPHARADES DE BELGIQUE, BRUXELLES, FILIPSON EDITIONS, 2002, QUI FORMENT UNE SORTE DE TRILOGIE.

Le premier de ces ouvrages, abondamment illustré de cartes, de gravures anciennes et de photos et précédé d'un avant-propos d'André Chouraqui, présente un tableau très complet de la vie de la communauté des Rodeslis, nom que se donnaient les Juifs de Rhodes. Ce tableau est constitué de vingt chapitres. Certains décrivent l'histoire de cette communauté, qui vécut successivement la période des Chevaliers et une très longue période ottomane avant de devenir italienne à partir de 1912 et d'être anéantie en 1944. Ce récit fait une large place à l'importante émigration des Rodeslis, qui, à partir du début du 20e siècle, les conduisit en Amérique et surtout au Congo belge et les sauva ainsi de la Shoah. D'autres chapitres sont consacrés à la vie communautaire et religieuse à Rhodes, au folklore, à la langue, à la vie domestique et familiale, «au parfum de roses, de cannelle et de miel». Les derniers racontent la déportation et l'extermination (des 1673 déportés, seuls 151 survécurent) et présentent des témoignages de rescapés. Le livre se termine par la liste de ces morts.

Le sujet, moins tragique, de Shalom Bwana, que Roger Elmoznino à évoqué dans une précédente livraison de La Voix sépharade, est l'histoire de l'aventure des Juifs du Congo, dont beaucoup étaient des Rodeslis, pendant l'époque coloniale. Il raconte leur établissement dans ce cœur de l'Afrique noire et décrit l'existence de pionniers, parfois très aventureuse, qu'ils y ont menée. Il abonde en détails sur leur vie culturelle, économique, sociale et fait voir de façon vivante et souriante leur extraordinaire dynamisme, leur ouverture à la population noire et leur sens de la solidarité. Les photographies qui l'illustrent font revivre de façon étonnante un monde qui paraît déjà bien lointain.

Les Juifs du soleil, qui est précédé d'une préface d'André Chouraqui et d'un avant-propos du Président du Consistoire Central Israélite de Belgique, raconte l'histoire des Juifs sépharades de Belgique et trace le portrait de cette communauté, dont le visage actuel prit forme vers la fin du XIXe siècle. Ce portrait est composé de témoignages et de récits de vie individuels, aussi variés qu'émouvants, qui sont regroupés en chapitres thématiques, parmi lesquels il faut mentionner La Guerre et la Shoah, le corps Rabbinique et l'immigration du Congo des Juifs de Rhodes ainsi que des pages consacrées à des personnalités et à des initiatives communautaires diverses. Au-delà de leur intérêt humain, ces témoignages sont souvent l'occasion de faire connaître les lignes de forces et les diverses tendances qui traversent cette communauté et de mettre en évidence ses préoccupations et son dynamisme.

Moïse Rahmani, L'Exode oublié. Juifs des pays arabes. Paris, Éditions Raphaël, 2003, 438 pages.

En novembre 2002, une conférence internationale organisée à Montréal par le Congrès juif canadien a attiré l'attention de l'opinion sur l'histoire, trop peu connue, des centaines de milliers de juifs qui ont été contraints de quitter leur pays depuis la seconde guerre mondiale. Le livre de Moïse Rahmani est consacré à leurs exils. Son récit est précédé d'une longue préface d'Alexandre del Valle, qui l'inscrit dans le contexte politique de la dérive islamiste subie par ces pays et dans celui de la nouvelle judéophobie d'une partie de l'extrême gauche occidentale. Cette préface est suivie d'un texte intitulé «Les brûlures de l'oubli», qui est consacré surtout aux raisons de cet oubli et à un bref parallèle entre les destins de ceux qui ont vécu les échanges de populations postérieurs à 1948 et aux guerres israélo-arabes: d'un côté, les réfugiés juifs des pays arabes, intégrés, après leur exode, dans divers pays occidentaux et surtout en Israël et, de l'autre, les réfugiés arabes palestiniens, confinés dans des camps et otages de ceux pour qui il est bien utile que leur misère se perpétue.

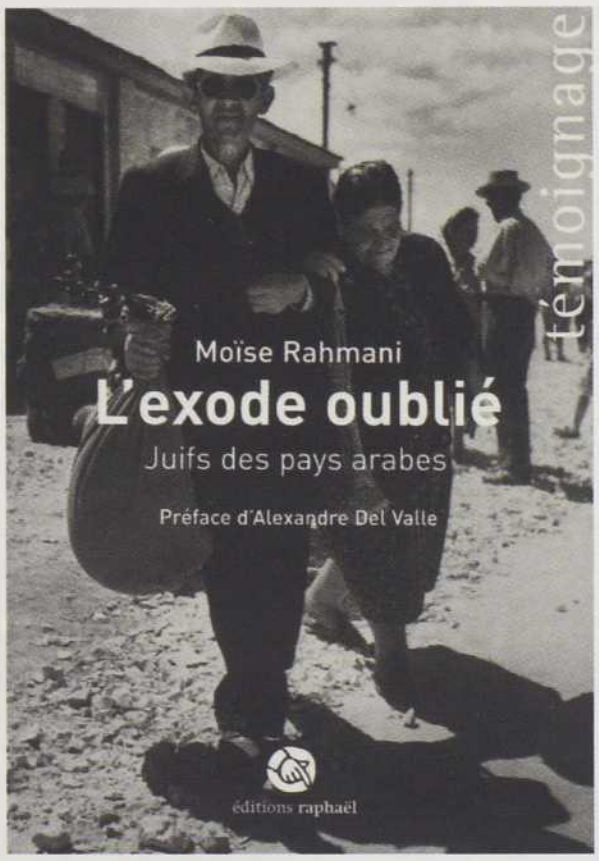

«Moi aussi je suis un réfugié.» Ces mots, les premiers de l'auteur, donnent le ton de l'ouvrage: personnel et direct. Plus qu'une oeuvre d'historien, érudite et sèche, il s'agit surtout, en effet, de la réunion de souvenirs personnels et de témoignages de ceux qui ont subi ces arrachements.

L'auteur a regroupé ces témoignages et ces récits par pays, de l'Algérie au Yémen. Un chapitre est consacré à chacun d'eux. Chaque chapitre commence par un rappel historique sur le passé des populations juives dans ces pays. C'est l'occasion pour l'auteur de souligner un fait trop souvent ignoré ou négligé chez les non-juifs: l'ancienneté de la présence dans ces lieux des communautés juives, à qui un certain discours pro-arabe dénie toute appartenance légitime à ces pays au profit exclusif de leur population arabo-musulmane. C'est aussi l'occasion de redire à quel point la vie de ces communautés a été difficile, faite, au quotidien, de vexations d'injustices et de brimades et, dans les moments de crise, d'extorsions, d'expulsions et de massacres. C'est, enfin, l'occasion de montrer combien ces communautés sont maintenant plus que décimées, quasi éliminées, effacées, et comment, souvent, on a fait disparaître jusqu'aux traces matérielles de leur présence: beaucoup de synagogues ont été détruites, des cimetières ont été rasés...

«Pages de vie», en nombre variable selon les pays (les plus nombreux concernent l'Égypte), les témoignages et les récits qui suivent ces rappels historiques sont, comme la vie même, très divers: ils varient par leur longueur, par leur forme et par leur ton. Ils sont disparates aussi par leur contenu, car les souvenirs dépendent de la condition, de l'histoire personnelle et du tempérament de ceux qu'ils habitent. Il est impossible de les résumer et difficile d'y trouver des constantes. Mentionnons tout de même la précipitation et le dénuement qui ont caractérisé ces exodes, le plus souvent accompagnés de l'interdiction d'emporter plus qu'une petite valise et une somme d'argent dérisoire.

Les sentiments actuels sont divers eux aussi: émotion toujours, nostalgie souvent, amertume parfois, rancœurrarement. Si le désir de justice est présent chez plusieurs, aucune de ces victimes (le mot n'est pas trop fort) n'exprime de volonté de vengeance. Beaucoup veulent lutter contre l'oubli de leur histoire, mais presque toutes regardent vers l'avenir et considèrent que la page est tournée: ces pays de soleil, où elles vivaient depuis de nombreuses générations, ne sont plus leurs pays.

L'ouvrage se termine par des documents divers. Des documents historiques (notamment des sourates concernant les juifs, la liste des principales interdictions qui leur sont imposées depuis le pacte d'Omar et un texte expliquant la paix de Hudaybiya, dont il est rappelé qu'elle est par essence toujours limitée dans le temps) et des documents contemporains (comme des extraits de prêches antisémites, prononcés dans les mosquées et des articles de la Charte nationale palestinienne et de celle du Hamas). Par contraste, ces textes -terribles dans leur convergence- tendent à donner un caractère encore plus irréel et illusoire (ou tout simplement lointain?) à la vie paisible et douce dans la communauté proche-orientale idéale dont la description rêvée clôt le livre.

Le livre de M. Rahmani illustre parfaitement le propos de J. Gabay, qui, dans son discours introductif à la conférence de Montréal, rappelait le commandement «Zakhor!» et engageait à parler de mémoire juive plus encore que d'histoire juive: cet ensemble de souvenirs forme un étonnant et magnifique bouquet de mémoire juive, vrai et émouvant.

Annette Paquot

Les publications des Éditions Raphaël sont distribuées au Canada par Les Éditions l'Arche du Livre, 858, boulevard Décarie, Saint-Laurent, QC. H4L 3L9
Tél.: (514) 744-7396

Eva Soussana

Une chanteuse est née... Valérie Assouline

■ ON L'A VUE LE 17 SEPTEMBRE 2003 INTERPRÉTER UNE CHANSON D'EDDY MARNAY AVEC MARIE-DENISE PELLETIER ET LINDA THALIE. SON NOM : VALÉRIE ASSOULINE.

Cette chanson La Croix, l'Étoile et le Croissant est un texte d'actualité car Jérusalem est le berceau des trois religion : le christianisme, le judaïsme et l'islam. Un souffle d'émotions et d'espoir...

Elle est avocate de profession mais a toujours rêvé de chanter. Aujourd'hui, elle est exaucée puisque l'on remarque sa belle présence sur scène ainsi que sa voix cristalline aux mélopées orientales.

Elle a suivi des cours de chant avec tour à tour Pierrette Lachance et Gina Bausson.

En 1984 avec son producteur Steven Tracy, elle enregistre son premier 45 tours « Je ne suis pas une Barbie Doll ». Puis en 1993, elle fait deux apparitions à l'émission télévisée « Aux Démons de Midi » avec Gilles La Tulipe et Suzanne Lapointe à Radio Canada.

Valérie participe entre, 1994 et 1997, à plusieurs spectacles organisés par Gina Bausson et Manuel Tadros.

C'est en 1997 que Valérie se démarque en devenant finaliste du concours Ma Première Place des Arts.

En Avril 2003, elle se révèle davantage, accompagnée de ses musiciens dans un premier spectacle en solo, une activité organisée par le SEC (Centre Éducatif Sépharade) au Nouvel Hôtel. Là, elle chante en français, en anglais, et en hébreu...

À Paris, Valérie enregistre trois chansons : Salamalaykoum (dont le thème est la paix), La danse des sept voiles et une nouvelle version du Mendiant de l'Amour de Enrico Macias. Ceux qui l'accompagnent dans cette belle aventure sont le compositeur Mario Campanozzi et le parolier Julien Morroni.

Valérie figure également parmi les artistes invités aux Francofolies 2003 dans le cadre du Café Show de Luc de Larochelière.

Les projets à venir de Valérie sont un spectacle à la butte St-Jacques ainsi qu'un spectacle bénéfice au Casino de Montréal avec Marie-Denise Pelletier le 8 décembre 2003.

Valérie voulait être chanteuse depuis l'âge de 13 ans. Elle a gagné son pari. Retenez bien son nom, une interprète qui promet...

La foire de l'auto

#1 DANS LA LOCATION DE VEHICULES D'OCCASION

Venez découvrir :

-S.compactes et compactes a partir de $99/mois

-Minivans a partir de $149/mois

-4X4 a partir de $199/mois

-Voitures de luxe a partir de $299/mois

5059 Paré, Montréal (Québec) H4P1P4

Téléphone: 514-739-3775

Léa Soussana

Père et fils... Le bonheur entre générations

■ Charles Berling, Pascal Elbé, Bruno Putzulu, Philippe Noiret... Un quatuor de talents et d'émotions. Un premier film, Père et fils, signé Michel Boujenah.

Il aura fallu attendre la maturité d'un homme de 50 ans qui, cette fois-ci, se place derrière la caméra pour nous transmettre des séquences de vie et de bonheur. Celles d'un père qui se dit très malade, et dont l'ultime souhait est de faire un voyage au Québec avec ses trois fils.

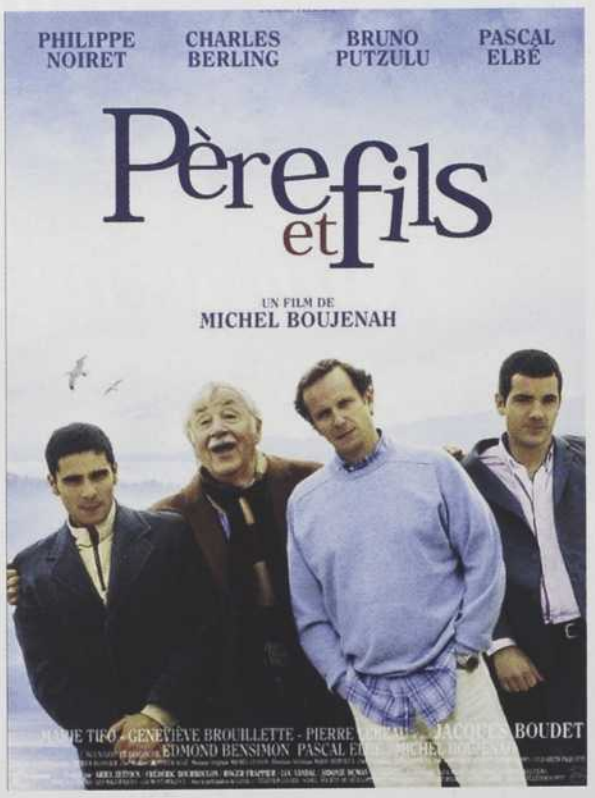

Dans le magnifique Comté de Charlevoix, Michel Boujenah nous propose un univers où la tendresse du cœur est ressentie avec humeur et humour subtil. On réapprend à partager la vie, le moment présent, les larmes, les joies instantanées.

Réflexion sur la distance, l'éloignement, l'éclatement familial, l'existence où chacun se fraye un chemin. Père et fils est un amalgame de ce que le temps nous apprend et de la maturité acquise avec l'âge. Les uns et les autres vivent souvent leur vie en parallèle, il faut donc créer des occasions pour se retrouver.

Dans Père et fils, Philippe Noiret retrouve ses enfants, des grands garçons devenus des hommes un peu distant les uns des autres. Ce n'est que le subterfuge et la malice d'un père qui peut les réunir autour d'un projet commun, aller voir les baleines au Québec.

La Belle Province est ainsi éclairée par sa plus belle lumière. Les couleurs de l'automne sont la toile de fond d'un film qui met aussi en valeur des comédiens québécois de renom, notamment Marie Tifo, devenue «guérisseuse» de cœur et d'esprit.

Avec Père et fils, Michel Boujenah offre à son public un film où l'on réapprend le sens des valeurs, les plus simples, les plus vraies.

VICKY & DAVID TOLEDANO

BRIT MILA – BAR MITSVA – MARIAGES
RÉCEPTIONS DE TOUS GENRES
SERVICE PERSONNALISÉ

TRAITEUR (MK) TAKE OUT
☎ 484-9727 • FAX 731-2883
5281 Décarie (coin Isabella)
Montréal, Qc H3W 3C2

"AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DEPUIS 1977"

DANIEL MEYER OUAKNINE
NOTAIRE / NOTARY

Téléphone: (514) 868-1001
Télécopieur: (514) 868-1002
E-mail:danielm.ouaknine@qc.aira.com

1010 Sherbrooke Ouest
Suite 2505
Montréal, Qué. H3A 2R7

JACQUES ZNATY
LL.L., D.E.S.S. Fisc.
NOTAIRE • NOTARY

5000, RUE JEAN-TALON OUEST, SUITE 226
MONTRÉAL (QUÉBEC) H4P 1W9

TÉLÉPHONE: (514) 739-0659
TÉLÉCOPIEUR: (514) 739-5792

LUCIANI ACURA AUTOMOBILES
4040 JEAN TALON O.

ACURA

LUCIANI
TEL 514-340-1344

UN SERVICE DE QUALITÉE EXCEPTIONNEL
À VOTRE SERVICE DEPUIS 15 ANS

Nicole

(305)-866 1001
(954)-309 0224

Beachfront Realty
Nicole Bouhadana
Realtor Associé.

Condos en Floride
Ventes et Achats

Web: www.nicolemiami.com
Email: nicolerealtor@msn.com

Agence D'assurance Rimock Inc.

Simon Rimock
Courtier - Broker

6900 Boul. Décarie Bur#344A
Montréal, Québec
H3X 2T8

rimock@assurancerimock.com

Tél.: 514.731.3361
Fax: 514.731.1267

VOUS DÉMÉNAGEZ!
Faites-nous part de votre nouvelle adresse

Par téléphone :
514-733-4998 poste 3136

Par courriel :
info@csq.qc.ca

Par télécopieur :
514-733-3158

Par la poste :
La voix sépharade
1, Carré Cummings
Suite 216. Montréal,
Qc. H3W 1M6

Poèmes de Haim Sadacca

La mujer pesimista

Era una kazalina, de edad muy avansada,
Kortava lenya de la montanya, estava kansada
En su espalda la trayiya, en akel sol fuerte,
Respirava kon dificultad, arogava su muerte.
Me muerere i eskapare de esta mala vida
En el sol, en el friyo, en la luvya i kada diya,
Kon mis piernas ke me tremblan, me matan estos kargos
Fin kuando yo poedre azer estos kaminos largos?
Echo lo de su espalda por deskansarse un poko,
De leshos una solombra viniya apoko apoko.
En vyendo esta kara feya tuvo grande espanto,
Empeso a azer sus orasyones a su Dyo Santo.
Yo so la muerte, vine presto, para ke kon mi vengas
Me yamates para eskapar i repozo ke tengas.
Ken? yooo? no senyor diziya en tremblando i yorando,
I kon sus manos flakas se estuvo aharvando.
Yo esto kontente de mi vida,es verdad... me kanso,
Ma a todos mis dezeyos facilmente los alkanso,
Yo keriya muncho ke uno venga por ayudarme,
Bushkava un ombre a ke venga una mano darme,
So aedada, este kargo lo tengo muy pezgado,
Tengo dolores en la espalda, dolor en el lado,
Keriya kargar la lenya i a mi kabana yirme,
Esto sin fuersa en mi kama kero arebivirme.
Se alevanto, koryo kon su pezgo, komo fuyirse
No pensava mas a su kanserya ni a su tuyirse,
Una boz le diziya : Kontantate kon tu suerte,
La vida es dulse, nunka arogues por tu muerte,
Mas vale estar bivyendo ensima de esta tierra
Ke de toparte estirada debasho la piedra.

Sintimyentos de un padre

I yo, komo munchos padres so yeno de kerensya,
Kero dar una parte de mi vida, de mi sensya,
Mi ambisyon, mi dezeyo es de verte en gozo,
I yeno de buena vida, kon avenir ermozo.
Tu alegriya es mi fiesta, tu ansya mi dolor
Tu sensya, tu tenida, tu glorya sera mi honor.
Ansi, tu posedas todas las bazas de mi vida,
Mi ansya, mi alegriya, mi salud i mi diya
Dependen de tu egzistensya i de tu yida,
Enti se compoza mi reflo i la alma miya.
Si tengo un chico espanto de la muerte,
Es porke kero alkansar a en bueno verte
Por ti me veygo en la luna, kuando en el pozo,
Mi penseryo en tus pasos, siempre sin repozo.
Sos de boka dulse i de mirada inosente,
Kon boz de kante ke da alegriya al ke siente,
Sos mi bevyenta ke da boraches de alegriya
Tyenes las bazas de mi vida para ke yo riya.
Te djuro, mi fuersa de bivir esta en ti solo,
Kon tu nombre, kon tu memorya, yo me konsolo.

COMMUNAUTÉ SÉPHARADE UNIFIÉE DU QUÉBEC

LA VOIX SÉPHARADE, publication de la Communauté séphárade unifiée du Québec est à la recherche de représentant(e)s en publicité.
Salaire à commissions seulement.

Toute personne intéressée doit s'adresser à Jean-Claude Léon (du lundi au mercredi) au 514-733-4998 poste 3149.

TRAITEUR

La Marguerite

Glatt Kosher

Pour le Meilleur et Pour le Prix...

844-6888

www.lamarguerite.com

Restaurant ® El Morocco

glatt kosher

25 Ans Déjà!...

3450, Drummond, Montréal
Tél. 844-6888 / 844-0203
Fax 844-1204
www.el-morocco.com

Pour vous mettre l'eau à la bouche,
Visitez notre boutique...

La Marguerite

GOURMET
Glatt Kosher

au 6630, Ch. Côte St-Luc
(Près du Boul. Cavendish)
Tél.: (514) 488-4111
Fax: (514) 488-9698

www.lamarguerite.com

PRÊT À MANGER
POUR CHABBAT
ET TOUT LE RESTE
DE LA SEMAINE...

DIMANCHE
ET SUR DEMANDE
Beignets
Moufletas

MENU COMPLET POUR LES FÊTES

Boulangerie, Pâtisserie, Viennoiserie, Etc..

Les Services d'Aide à la Famille Juive
de l'Institut Baron de Hirsch

Jewish Family Services
of the Baron de Hirsch Institute

1 Carré Cummings, suite 300 – Montréal (Qc) H3W 1M6
jfs@jfsmtl.org - www.jfsmontreal.com

Êtes-vous intéressé à compléter vos études secondaires?

- Vivez les transitions
- Faites face à vos problèmes
- Gérez le stress
- Bénéficiez de la thérapie par le jeu pour enfants
- Et plus encore...

Services multilingues – Honoraires abordables

342-0000

Mille et une raisons pour notre existence!

carnet

Lecteurs, lectrices,
À l'exception des annonces de décès, toutes les annonces que nous publierons sont payantes.
Le tarif est de 15 $ pour chaque annonce sauf si vous êtes un abonné en règle pour l'année en cours. Votre abonnement annuel de 26 $ ou plus, donne droit à la publication gratuite de 2 annonces par année.
Les annonces doivent être envoyées par courrier électronique à une seule adresse : jcleon@csuq.org ou par télécopieur à l'attention de Jean-Claude Léon au : 514-733-3158
Les annonces ne peuvent dépasser 50 mots. La rédaction se réserve le droit de réduire les annonces jugées trop longues. Si une photo est souhaitée avec l'annonce, l'originale sera envoyée par la poste, déposée au journal ou télécharger par courrier électronique.

La rédaction
La voix sépharade

Agence Internationale de rencontres

Si vous êtes décidé(e) de faire ou de refaire votre vie avec l'âme sœur, n'hésitez pas à appeler **Josette Berdah**, au **484-7845**.
Service, sérieux et de qualité pour tous les âges. Confidentialité garantie. Chana tova à tous les lecteurs de La Voix Sépharade.

Naissances

Le Dr Eric Teboul et Edith Fitoussi ont l'immense joie de vous faire part de la naissance de leur fils **EVAN** le 14 septembre 2003 à Montréal. Un grand Mazaltov aux parents et aux grands-parents.

❧

Ella Bensimon a la joie d'annoncer la naissance de sa petite cousine **Kayla Naomie Rubio,** née le 19 juin 2003. Un grand Mazaltov aux heureux parents Jean-Marc et Shauna Rubio ainsi qu'aux grands-parents M. et Mme Rubio et M. et Mme Colozzi.

❧

Le Rabin Ilan Acoca et son épouse Dina ont l'immense joie d'annoncer la naissance leur fille **Anael Myriam,** née le 9 avril 2003 (8 Nissan). Ses sœurs Shoshana Rachel et Hodaya Simcha ainsi que son frère Meir Yaacov sont très contents de leur nouvelle petite poupée. Un grand Mazaltov aux familles Delmar, Boidman et Acoca.

❧

Sidney Benizri et Sandra Papagouras, les heureux parents, Kelly sa sœur et David son frère, ont la joie d'annoncer la naissance de Yaacov Yoël le 8 octobre 2003 à Montréal. Un grand Mazal Tov à Sidney et Sandra et aux grands parents du bébé.

Mariage

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de **Eva Bendayan et Jo Bendahan,** le 7 septembre 2003 à Montréal. Nos meilleurs vœux de bonheur au jeunes époux.

Décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **M. Lévy Abraham** (z.l), le samedi 2 août 2003 au CHSLD Juif de Montréal. Il était le père de Claire Lévy-Tordjman, une bénévole dévouée de notre équipe. La Communauté Sépharade Unifiée du Québec et le groupe des bénévoles adressent leurs sincères condoléances et toute leur affection à Claire et à sa famille.

❧

C'est avec tristesse que nous annonçons le décès de **Mme Lasry Anne** (z.l), survenu le 12 septembre 2003 au CHSLD Juif de Montréal. La défunte était une figure très connue de l'équipe de bénévoles de la Communauté Sépharade Unifiée. Nous offrons nos sincères condoléances et toute notre sympathie à la famille.

❧

Le 28 septembre 2003 est survenu le décès de **Mme Bella Murcian** (z.l). Les bénévoles du maintien à domicile de la Communauté sépharade unifiée adressent leurs condoléances à toute la famille qui vit en Israël.

❧

C'est avec une profonde douleur et une grande tristesse que nous annonçons le décès de notre si chère et tant aimée épouse, mère et grand-mère **Hassiba Henriette Benamran** née Attias , survenu le samedi 23 août 2003 à Montréal. Elle laisse dans le deuil son époux Jacob, ses enfants Simon, Charly, Linda, Michèle et Marie, ses frères David et Jacob ainsi que de nombreux petits-enfants. Nous désirons remercier tous les membres de la synagogue Or Hahayim pour leur support, tous nos amis si présents ainsi que toute notre famille en Israël. Maman, tu nous manqueras tant et rien n'est plus pareil.

❧

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de notre très chère et regrettée **Estria Chriqui Assor** (z.l.) survenu le 21 septembre 2003. Elle laisse dans la douleur ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Nous n'oublierons jamais son sourire, sa générosité et sa gentillesse. Elle restera à jamais dans notre mémoire et dans notre cœur. La famille tient à remercier tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie et réconfort lors de cette cruelle épreuve.

❧

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de **M. Michel Meyer Mergui,** dont les obsèques ont eu lieu le 29 septembre à Montréal. Nous présentons nos condoléances attristées à son épouse Mme Raymonde Mergui et à ses filles Dolly, Laurette, Gracia et Nathalie. M. Michel Mergui était le beau-père de James Dahan, ancien directeur général de la CSQ et de Jo Gabay, ancien président de la CSQ.

❧

C'est avec une immense tristesse et de façon inattendue et soudaine, que notre très chère mère, **Myriam Benguira** (z.l.), nous a quittés le 1er juillet 2003. Elle laisse un grand vide dans notre cœur que rien ne pourra combler. Sa générosité et sa bonté envers les siens et autrui, sa patience, son amour et dévouement pour la famille nous manqueront pour toujours. Elle laisse dans le deuil plusieurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.Que son âme repose en paix pour l'éternité ! Nous remercions très sincèrement tous les proches et amis qui nous ont témoigné réconfort lors de cette cruelle et pénible épreuve.

Remerciements

Stella Salama Lévy, ses enfants Chalom, Brigitte, Robert, gendres et belles-filles remercient sincèrement tous leurs amis pour les nombreuses marques de sympathie et d'affection, lors du décès de son époux, père, beau-père et grand-père, **Jacob Lévy,** survenu le 26 septembre 2003. Leurs témoignages d'affection et d'amitié en ces tristes circonstances les ont énormément touchés.

La famille Paperman souhaite, à toute la

Communauté juive de Montréal,

Un Joyeux 'Hanoukah!

חנוכה שמח!

Paperman & Fils

3888 rue Jean Talon ouest
(514) 733-7101
www.paperman.com

L'expérience à votre service

La Synagogue
Spanish & Portuguese

Originale, Élégante & Abordable

Deux salles de réception spacieuses et luxueuses pour vous combler de bonheur...

שערי רחמים

SYNAGOGUE
SPANISH & PORTUGUESE
4894 St. Kevin, Montréal
Tél: (514) 737-3695
E-mail: office@spanishportuguese-mtl.org
www.spanishportuguese-mtl.org

MK

Design Gad
(514) 996-8796